

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Délibérations



Conseil Communautaire

Séance du **Jeudi 17 Novembre 2022**

Nombre de membres en exercice : 61  
 Nombre de membres présents : 47  
 Nombre de membres ayant  
 donné pouvoir : 7  
 Nombre de membres excusés : 4  
 Nombre de membres absents : 3

Date de convocation :  
**10 novembre 2022**

Acte rendu exécutoire après visa du  
 contrôle de légalité le :

**2 DEC. 2022**

et affichage le :

**2 DEC. 2022**

L'an 2022, le 17 novembre à 20h30, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni en salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Vire, lieu habituel choisi pour la tenue de ces séances, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER, Président.

Les convocations ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers communautaires le 10 novembre 2022.

La convocation des conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour ont été affichés, à destination du public, sur le site internet et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le 10 novembre 2022.


Mme Annick ALLAIN a été nommée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

8 - Domaines de compétences par thèmes  
 8.8 - Environnement

**Objet : SEROC- Présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) de prévention et de gestion des déchets - Année 2021**

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<b>CONDE-EN-NORMANDIE</b>					
M. Xavier ANCKAERT	X				
Mme Nathalie BOUILLARD	X				
Mme Catherine CAILLY	X				
M. Pascal DALIGAULT	X				
M. Sylvain DELANGE	X				
Mme Valérie DESQUESNE	X				
M. Jean ELISABETH	X				
Mme Najat LEMERAY			Mme Catherine CAILLY		
<b>LA VILLETTE</b>					
M. Daniel BREARD	X				
<b>PERIGNY</b>					
M. Jean-Christophe MEUNIER	X				
<b>PONTECOULANT</b>					
M. Jean-Pierre MOURICE	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<b>SAINT-DENIS-DE-MERE</b>					
M. Manuel MACHADO	X				
<b>TERRES-DE-DRUANCE</b>					
M. Jean TURMEL	X				
<b>BEAUMESNIL</b>					
M. Gilles PORQUET			Mme Catherine GARNIER		
<b>CAMPAGNOLLES</b>					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				
<b>LANDELLES-ET-COUPIGNY</b>					
M. Denis JOUAULT	X				
<b>LE MESNIL-ROBERT</b>					
M. Jean-Claude RUAULT			Mme Emilie HERVY		
<b>NOUES-DE-SIENNE</b>					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL			Mme Coraline BRISON- VALOGNES		
<b>PONT-BELLANGER</b>					
M. Jean-Pierre MURIER	X				
<b>SAINT-AUBIN-DES-BOIS</b>					
M. Maurice ANNE			M. Denis JOUAULT		
<b>SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU</b>					
Mme Catherine GARNIER	X				
<b>SOULEUVRE-EN-BOCAGE</b>					
Mme Annick ALLAIN	X				
M. Alain DECLOMESNIL	X				
M. Régis DELIQUAIRE	X				
M. Didier DUCHEMIN	X				
M. Marc GUILLAUMIN	X				
M. Francis HERMON	X				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. Eric MARTIN					X
Mme Natacha MASSIEU				X	
Mme Sandrine SAMSON				X	
Mme Cyndi THOMAS				X	
<b>VALDALLIERE</b>					
M. Jean-Paul ANGENEAU	X				
M. Frédéric BROGNIART	X				
Mme Caroline CHANU	X				
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	X				
M. Gilles FAUCON	X				
Mme Brigitte MENNIER	X				
Mme Sabrina SCOLA	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents	
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir		
<b>VIRE NORMANDIE</b>						
M. Marc ANDREU SABATER	X					
Mme Marie-Noëlle BALLÉ	X					
M. Lucien BAZIN				Mme Annie ROSSI		
Mme Marie-Ange CORDIER						X
M. Serge COUASNON				M. Pascal MARTIN		
Mme Nicole DESMOTTES	X					
Mme Sylvie GELEZ	X					
M. Corentin GOETHALS					X	
Mme Catherine MADELAINE	X					
M. Gilles MALOISEL	X					
M. Pascal MARTIN	X					
M. Gérard MARY	X					
Mme Marie-Odile MOREL						X
Mme Valérie OLLIVIER	X					
M. Régis PICOT				Mme Marie-Noëlle BALLÉ		
Mme Jane PIGAULT	X					
Mme Annie ROSSI	X					
M. Guy VELANY	X					
<b>TOTAL</b>	<b>46</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	
<b>Nombre de Membres en exercice</b>			<b>61</b>			
<b>Nombre de conseillers présents</b>			<b>47</b>			
<b>Quorum</b>			<b>31</b>			
<b>Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs*</b>			<b>54</b>			

**M. Alain DECLOMESNIL donne lecture du rapport suivant :**

Chers collègues,

L'article D2224-1 et suivants et l'article L2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) (décret n° 2015-1827 du 30 décembre 2015) fait obligation au Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) de présenter à son assemblée délibérante le ou les Rapports annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

En vertu des dispositions de l'article D2224-3 du CGCT, le conseil municipal de chaque commune adhérant à l'EPCI est destinataire du ou des rapports annuels adoptés par cet établissement. Dans chaque commune ayant transféré la compétence à l'EPCI, le maire présente au conseil municipal le ou les rapports annuels qu'il aura reçus de l'EPCI.

Les rapports feront l'objet des mesures de publicité définies à l'article D2224-5 du CGCT.

**En 2021, année faisant l'objet des présents rapports, la compétence obligatoire « collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés » était gérée de la manière suivante :**

**S'agissant de la compétence « collecte des déchets » :**

- Vire Normandie : régie intercommunale
- Souleuvre-en-Bocage : régie intercommunale
- Pôle de proximité de Noues-de-Sienne : régie intercommunale
- Pôle de proximité de Condé-en-Normandie : régie du SIRTOM de Flers Condé
- Valdallière : régie du SIRTOM de Flers Condé

**S'agissant de la compétence « traitement des déchets » et « communication » :**

- pour les communes de Vire Normandie, Souleuvre-en-Bocage et le pôle de proximité de Noues-de-Sienne, l'Intercom de la Vire au Noireau est adhérente au SEROC (Bayeux)
- pour les communes du pôle de proximité de Condé-en-Normandie et la commune de Valdallière, l'Intercom de la Vire au Noireau est adhérente au SIRTOM de Flers Condé.

**S'agissant de la gestion des déchèteries du territoire :**

- Vire Normandie : régie intercommunale
- Souleuvre-en-Bocage : régie intercommunale
- Mesnil-Clinchamp : régie intercommunale
- Condé-sur-Noireau (Condé-en-Normandie) et Pierre (Valdallière) : Régie du SIRTOM de Flers Condé.

**Suivant la présentation faite à la Commission Générale réunie ce 17 novembre 2022, il est demandé au Conseil communautaire de bien vouloir prendre acte de la présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public (RPQS) de prévention et de gestion des déchets du SEROC pour l'exercice 2021 joint en annexe de la présente délibération.**

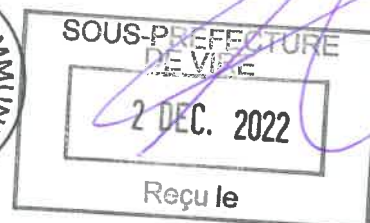
**Le Conseil Communautaire prend acte de la présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public (RPQS) de prévention et de gestion des déchets du SEROC pour l'exercice 2021.**

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits  
Au registre suivent les signatures.

La secrétaire de séance  
Mme Annick ALLAIN



Le Président,  
M. Marc ANDREU SABATER





# RAPPORT ANNUEL 2021

sur le prix et la qualité du service public de prévention  
et de gestion des déchets ménagers et assimilés



LE SEROC

p.4

TRIER ET TRAITER

p.16

RÉDUIRE

p.33

INFORMER

p.38

INDICATEURS FINANCIERS

p.43

# Édito



Madame, Monsieur,



Vous avez entre les mains le rapport annuel d'activités de l'année 2021 du SEROC. Si je dresse un rapide panorama de cette année écoulée, force est de constater qu'elle aura été celle de toutes les hausses.

**Hausse des recyclables déposés dans le sac jaune.** Nous avons fêté en octobre 2021 la première année de l'extension des consignes de tri. Cette simplification du geste de tri a permis d'augmenter de 8 % les tonnages d'emballages collectés et valorisés. Ces résultats sont encourageants et doivent s'amplifier car nous retrouvons encore 43 kilos par habitant d'emballages et de papiers dans les ordures ménagères. Par ailleurs, le SEROC peut désormais compter sur un centre de tri proche de son territoire porté par Ecosphère. La proximité géographique d'équipements de tri et de traitement est un enjeu de taille pour notre syndicat afin de diminuer notre impact carbone et contenir nos coûts de transport. De son côté, la SPL \* Normantri poursuit son action en ce sens. Mon ambition est également de contribuer à cette réflexion collective et inventer les solutions de demain pour le traitement de nos ordures ménagères.

**Hausse tant conséquente qu'inattendue des recettes sur les matériaux recyclables.** La pénurie de matières vierges a en effet conduit à l'envolée des prix de reprise de ces produits. C'est une bonne nouvelle pour l'économie circulaire et les finances de notre syndicat.

**Hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP).** Les dépenses cumulées de cette taxe entre 2021 et 2025 représentent un coût de 7 millions d'euros pour le SEROC.

**Hausse des tonnages de déchets de déchèteries et notamment des déchets verts.** Il s'agit d'un effet rebond suite à la fermeture des déchèteries en 2020 pendant la crise sanitaire. La sensibilisation doit se poursuivre pour que les résidus de jardin ne soient plus considérés comme des déchets mais comme des ressources. Par ailleurs, le SEROC a rendu à la fin de l'année la déchèterie d'Esquay-sur-Seulles à la société SEA, propriétaire des lieux, qui a souhaité récupérer le terrain. Je porte avec mon équipe le projet d'un nouvel équipement où nous ferons la part belle au réemploi.

**Hausse de 56 % du nombre de personnes sensibilisées** par le service Animation territoriale. Il s'agit également d'un effet de rattrapage de l'année 2020 marquée par un arrêt total de nos interventions dans les écoles et lors de manifestations, lié à la crise sanitaire.

**Enfin, un seul chiffre est en baisse et doit le rester : celui des ordures ménagères** dont les tonnages ont diminué de 1 %. Cette baisse peut être imputée à l'extension des consignes de tri. Mais elle n'est pas suffisante. La réduction des ordures ménagères reste notre seul levier pour limiter la hausse de la facture et agir en faveur du développement durable. Un autre levier s'affirme désormais pour poursuivre la mise au régime sec de notre poubelle grise : la pratique du compostage individuel ou partagé qui doit, si possible, se généraliser à tous les habitants de notre territoire. C'est un enjeu majeur pour la décennie qui vient.

C'est avec toujours plus de motivation que je continue, avec mon équipe, à relever tous ces défis pour résoudre une équation complexe : produire moins de déchets, mieux les traiter et au plus près, tout en contenant la hausse des coûts.

Bonne lecture !

Christine SALMON,  
Présidente du SEROC

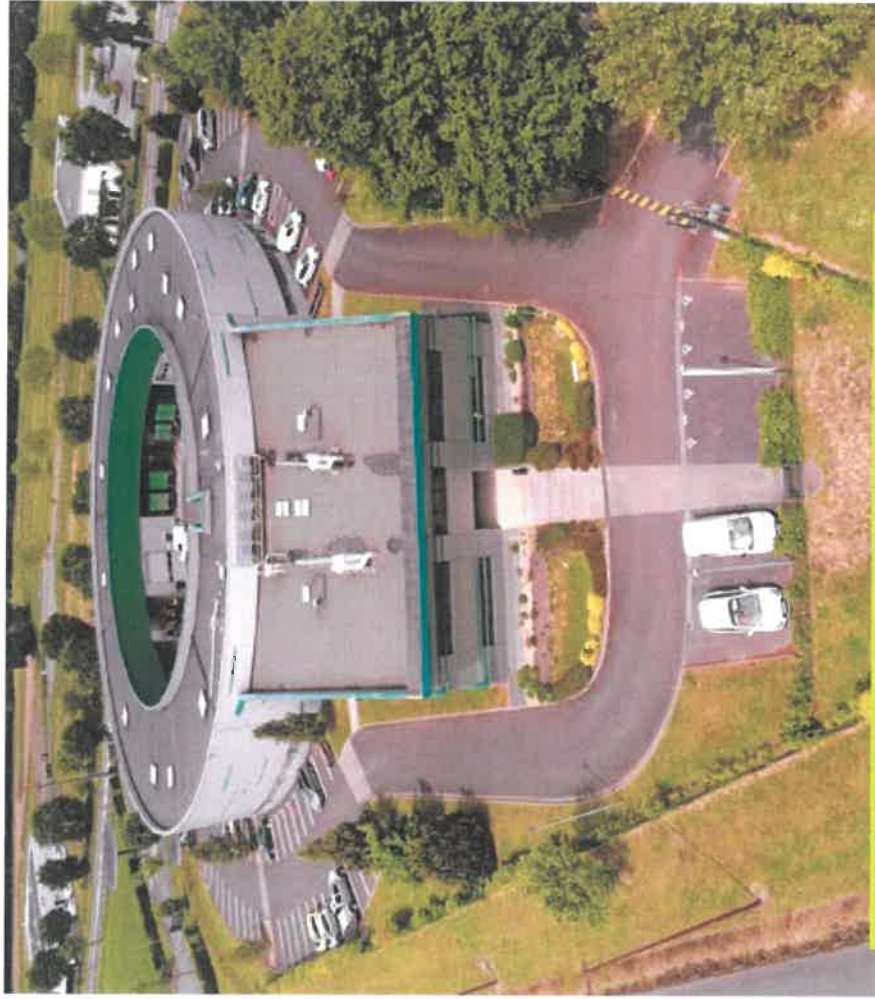
Credit photos : SEROC, Citeo-William Alix, Sipa Press.  
Directrice de publication : Christine SALMON.  
Conception et rédaction : Adèle PELLERIN, Florence LEPAGE-CULLERON.  
Imprimé par GPO sur papier recyclé en 250 exemplaires.

\* SPL : Société Publique Locale

# Le territoire en 2021







# Le SEROC

- Les faits marquants (p. 5) • Les compétences (p.6)
- Les infrastructures (p.8) • Les objectifs réglementaires (p.10)
- Les adhérents (p.11) • La gouvernance (p.12) • Les agents (p.14)

## Les faits marquants 2021

### Janvier

- Stands Extension des consignes de tri en grandes surfaces



### Mars

- Lancement de la subvention à l'achat de broyeurs à hauteur de 50 % du prix d'achat dans la limite de 180 €. Objectif : réduire les apports de branches en déchèteries.



### Jun

- 1er juin : Ouverture du centre de tri Ecosphère à Villedieu-les-Poêles : les déchets recyclables du centre et du sud du SEROC, auparavant triés en Bretagne et en Mayenne, suite à l'incendie du centre de tri de Sphère à Donville-les-Bains (50), sont de nouveau triés dans le département de la Manche (50). Diminution de l'impact carbone.



### Décembre

- Fin d'exploitation de la déchèterie d'Esquay-sur-Seulles.

### Mars/avril

- Du 26 mars au 10 avril : **quinzaine nationale du compostage de proximité** : 296 foyers équipés.



### Septembre/octobre

- Du 22 septembre au 9 octobre :

#### Semaines du Développement Durable :

- 47 ateliers proposés : 228 participants.
- 3 cafés-débats : 52 participants.



# Les compétences



**La réduction des déchets ménagers et assimilés**



**Le tri et la valorisation des déchets recyclables et des déchets verts (compostage industriel et individuel)**



**La gestion des déchets des 9 déchèteries**



**Le traitement des ordures ménagères résiduelles**



**Le suivi des anciennes décharges**

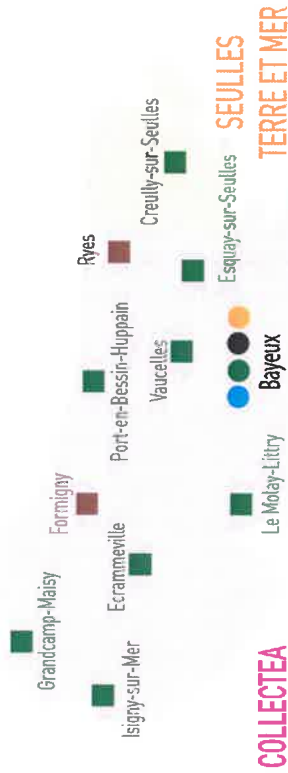


**La communication sur ces thématiques**

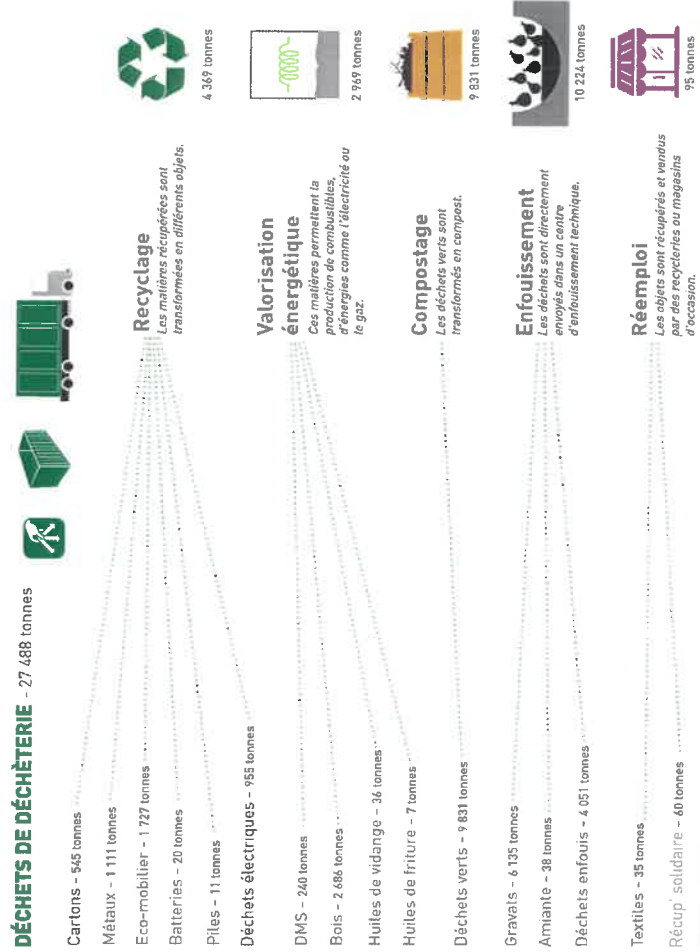
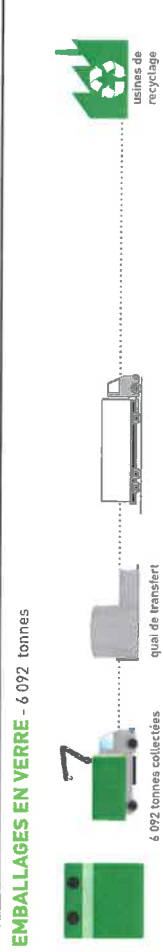
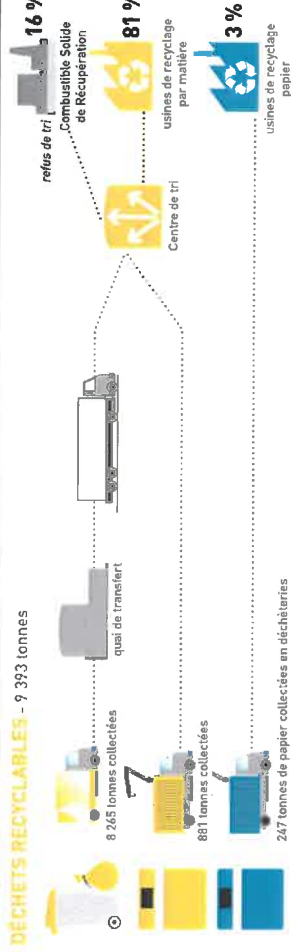
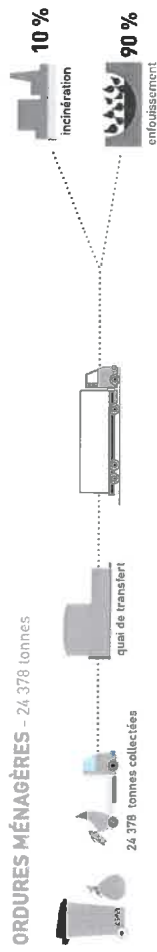




# Les infrastructures



OMA (ordures ménagères + sélectif + verre) = 39 863 tonnes DMA (OMA + déchets de déchèteries) = 67 351 tonnes



	PLATEFORMES DE COMPOSTAGE
	DÉCHÈTERIES SEROC
	DÉCHÈTERIES HORS SEROC
	UNITÉS DE TRANSFERT ORDURES MÉNAGÈRES
	UNITÉS DE TRANSFERT TRI
	UNITÉ DE TRANSFERT PAPIERS
	UNITÉ DE TRANSFERT ENCOMBRANTS

## Les objectifs réglementaires

Les actions conduites par le SEROC pour réduire la production de déchets et augmenter la valorisation de ces derniers doivent contribuer à atteindre les objectifs fixés par la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) du 17 août 2015 et par la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) du 10 février 2020.

### Augmentation des déchets non dangereux valorisés



Objectif de la loi : valoriser 55 % des déchets non dangereux non inertes d'ici 2025

**85 127 tonnes de déchets non dangereux et non inertes valorisées** sur l'ensemble du territoire  
+ 9 % entre 2020 et 2021

■ Déchets non valorisés ■ Déchets valorisés

### Objectif de la loi : diminuer de 30 % les déchets enfouis entre 2010 et 2020

#### Augmentation des tonnages enfouis



**30 349 tonnes de déchets enfouis en 2021**

+ 14 % par rapport à 2020

Evolution tonnages enfouis entre 2010 et 2021



#### Explications

Reprise de l'activité post crise sanitaire, moins d'ordures ménagères résiduelles incinérées.

Objectif de la loi : diminuer les déchets ménagers et assimilés (DMA) de 15 % d'ici 2030

#### DMA traités par le SEROC

ordures ménagères et assimilées + déchets de déchets  
+ déchets apportés directement sur les plateformes de compostage et unités de transfert

**70 042 tonnes**

532 kg/hab. en 2020 - 523 kg/hab. en 2021

- 2 % par rapport à 2020

## Les adhérents

La collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés est une compétence obligatoire des communautés de communes depuis 2017. Celles-ci peuvent décider de transférer cette compétence à un ou plusieurs syndicats auxquels elles adhèrent.

En 2021, les adhérents du SEROC sont au nombre de quatre, représentant au total 160 communes et 133 813 habitants, à savoir COLLECTEA, l'INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU, PRÉ-BOCAGE INTERCOM et SEULLES TERRE ET MER (pour la partie littoral de son territoire).

### ORGANISATION DES COMPÉTENCES

Adhérents au SEROC	Intercommunalités	Compétence collectée assurée par :	Compétence traitement déléguée au :
<b>COLLECTEA</b> 64 784 habitants	Bayeux Intercom 10 546 habitants Isigny Omaha Intercom 27 116 habitants	COLLECTEA COLLECTEA	SEROC SEROC
<b>INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU (IVN)</b> 33 550 habitants	IVN	<b>COLLECTEA</b> pour les communes de : Audrieu, Buceéels, Carcagny, Cristot, Ducey-Sainte-Marguerite, Fontenay-Le-Pesnel, Hottot-Les-Bagues, Juivigny-Sur-Seulles, Lingèvres, Loucelles, Saint-Vast-Sur-Seulles, Tessel, Tilly-Sur-Seulles, Vendes. <b>IVN</b> pour les communes de: Noues-de-Siennes, Beaumesnil, Campagnolles, Landelles-et-Coupigny, Le Mesnil-Robert, Pont-Bellanger, Souleuvre-en-Bocage, Saint-Aubin-des-Bois, Sainte-Marie-Outre-l'Eau, Vire-Normandie. <b>SIRTOM Fliers-Condé</b> pour les communes de : Condé-en-Normandie, La Villette, Périgny, Pontécoulant, Saint-Denis-de-Méré, Terres-de-Druance, Valdallière.	SEROC <b>SIRTOM Fliers-Condé</b>
<b>PRÉ-BOCAGE INTERCOM (PBI)</b> 25 140 habitants	PBI	<b>PBI</b>	SEROC
<b>SEULLES TERRE ET MER (STM)</b> 10 339 habitants	<b>STM</b> (pour la commune de)	<b>STM</b> pour les communes de : Asnelles, Banville, Bazenville, Bény-sur-Mer, Colombiers-Sur-Seulles, Crépon, Creully-sur-Seulles, Fontaine-Henry, Graye-sur-Mer, Meuvaines, Moulins-en-Bessin, Ponts-sur-Seulles, Sainte-Croix-sur-Mer, Ver-sur-Mer.	SEROC

# La gouvernance

**Présidente**  
Christine SALMON  
Chargée des ressources humaines

**1<sup>er</sup> Vice-Président**  
Bertrand COLLET  
Chargé des finances, achats et moyens humains

**2<sup>ème</sup> Vice-Président**  
Jean DECLIMESNIL  
Chargé des déchets ultimes et tri sélectif

**3<sup>ème</sup> Vice-Président**  
Fabrice FÉRAUD  
Chargé des déchets ultimes

**4<sup>ème</sup> Vice-Président**  
Sébastien MATHY  
Chargé des déchets ultimes et de la communication

**5<sup>ème</sup> Vice-Président**  
Hervé RICHARDY  
Chargé de la communication et de la coordination territoriale

**6<sup>ème</sup> Vice-Président**  
Luc JAMIN  
Chargé de la communication et de la coordination territoriale

## LE COMITÉ SYNDICAL

**Les adhérents**  
COLLECTÉA  
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU  
PRÉ-BOCAGE INTERCOM  
SEULLES TERRE ET MER

**Le Comité syndical**  
organe délibérant du SEROC

32 membres titulaires  
constitué de 2 membres jusqu'à 3 500 habitants par adhérent et d'1 délégué supplémentaire par tranche complète de 3 500 habitants, plafonné à 11 membres par adhérent.  
*Ces délégués ont élu la présidente et les vice-présidents.*

**Collectéa** : SAUDOIN François\*, COLLET Bertrand, DE BELLAIGUE Antoine, ISABELLE Gilles, JAMIN Loïc, LE BUGLE Sylvie, LE LOUARN Joseph, PESQUEREL Yohann, POTTIER David, RENAUD Frédéric, VOISIN Marine.

**Intercom de la Vire au Noireau** : ANDREU-SABAÏER Marc, BRISON-HALOMNES Coraline, DECLIMESNIL Jean, ELISABETH Jean, HERBERT Jean-Luc, LAFOSSÉ Jean-Marc, LEFEVRE Gaëtan, MARY Gérard, GUETTIER Mickaël, VELANY Guy.

**Pré-Bocage Intercom** : DELAMARRE Bruno, DUJARDIN Guilhaume, GENNEVIEVE Michel, GOSSET Bertrand, JOUIN Martine, SALLIOT Pierre, SALMON Christèle, VENGEONS Christine.

**Seulles Terre et Mer** : DELALANDE Hubert, RICHARD Hervé, ROSELLO de MOLINER Cyrille.

**Le budget.**

- Approuve le compte administratif.
- Prend des dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L.1612-15.
- Prend des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée du syndicat.
- Décide d'adhérer à un établissement public ou de déléguer la gestion d'un service public.
- Valide ou non les propositions des commissions.

\* Membres du bureau

## LE BUREAU SYNDICAL

**Le Bureau syndical**

Les élus au nombre de 14 composé d'un membre par adhérent, un membre supplémentaire par tranche complète de 10 000 habitants, avec un maximum de 4.

Élus désignés par le Comité syndical qui a délégué au Bureau certaines de ses attributions conformément à l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

**Les commissions**

De 4 à 8 membres.

Présidées par le Vice-Président en charge de la commission désignée par le Comité syndical.

Finances, achats et moyens généraux ;  
Ressources Humaines ;  
Déchets ultimes et tri sélectif ;  
Déchèteries ;  
Quai de transfert, logistique ;  
Compostage, Biodéchets ;  
Communication et animation territoriale ;  
Achats ; Appel d'Offres ;  
CCSPL (Commission Consultative des Services Publics Locaux) ;  
DSP (Délégation de Service Public)

Élus désignés par le Comité syndical.

**Participation**

L'ensemble des Vice-Présidents et la Présidente sont invités de droit à toutes les commissions.



# Les agents

## LES EFFECTIFS



49 agents

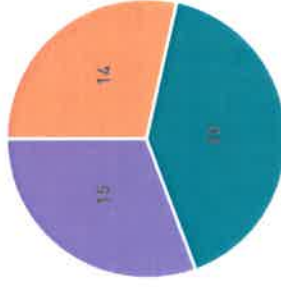


5 services

Répartition Femmes / Hommes



Répartition par âge



Répartition des agents par cadre d'emploi

FILIERE	CATEGORIE	NUMERIQUE	NOMINEL
FILIERE ADMINISTRATIVE	ATTACHÉS TERRITORIAUX	A	3
	RÉDACTEURS TERRITORIAUX	B	5
	ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX	C	5
FILIERE TECHNIQUE	INGÉNIEURS TERRITORIAUX	A	3
	TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	2
	AGENTS DE MAÎTRISE TERRITORIAUX	C	1
	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C	30



## ORGANIGRAMME AU 31/12/2021

**Direction**  
**Directeur Général des Services**  
 Stéphane MAZZOLENI  
**Assistante Administrative**  
 Laurine FREMONT

**Service administratif et financier**  
**Responsable de service et Directrice Générale Adjointe**  
 Caroline MESLET  
**Gestionnaire Comptable**  
 Mathilde SICHEL  
**Assistante comptable**  
 Sandrine JOBEY  
**Gestionnaire marchés publics**  
 Christine LEMESLE  
**Agent d'accueil**  
 Katia LEBARBIER

Administration générale, finances, commande publique, accueil

**Service déchets ultimes, tri sélectif, grands projets**  
**Responsable de service**  
 Marie PETIT

Suivi des tonnages, des soutiens des éco-organismes, suivi des travaux des équipements du SEROC, suivi des anciennes déchèrges

**Service ressources humaines**  
**Responsable de service**  
 Mélanie LECLEIR  
 Gestion du personnel, formation

**Service animation territoriale**  
**Responsable de service**  
 Adèle PELLERIN  
**Chargées d'animation territoriale**  
 Aline BELLOIR  
 Fiona BOSCHER  
 Florence LEPAGE-CULLERON  
**Chargé de mission Territoire ZDZG**  
 Sanoussy KABA

Sensibilisation au tri et à la réduction des déchets, communication externe, mise en œuvre du compostage, mise en œuvre du territoire Zéro Déchet Zéro Gaspiillage

## Service déchèteries, logistique, compostage industriel

**Responsable de service**  
 Sandrine BERARD

**Responsable opérationnel déchèteries**  
 Florentin HUBERT

**Cheffe d'équipe déchèteries**  
 Anne-Cécile MIQUELOT

**Gardiens de déchèterie**

- Loïc BALLEROY
- Sylvie BUKIN
- Frédéric EDMOND
- Daniel GODEY
- Émeline GOURNAY
- Carole GUERIN
- Philippe HORNEGG
- Pascal LAUNAY
- Antoine LECLERC
- Emmanuel LEMIERE
- Annick MARIE
- Emmanuel MENANT
- Nicolas RINGSBORFF
- Arnaud SEVESTRE
- Hervé SOPHIE
- Steven THOMINE
- Nathalie TRICARD

**Responsable opérationnel logistique**  
 Glenn ENGUEHARD

**Chauffeurs poids lourds**

- Vincent BOYER
- Frédéric BUSNEL
- Cyril LARUE
- Cédric LEDENTU
- Steven LEFEVRE
- Samuel STEVENIN
- Philippe TETREL

**Secrétaire Technique**

Ingrid VIEUXMAIRE

**Agents polyvalents**

- Jean-François CORNIER
- Yves DELASALLE
- Patrice LE BARBENCHON

**Gestionnaires d'unité de transfert**

- Jacky LE TORRIVELLEC
- Jérôme MARIE

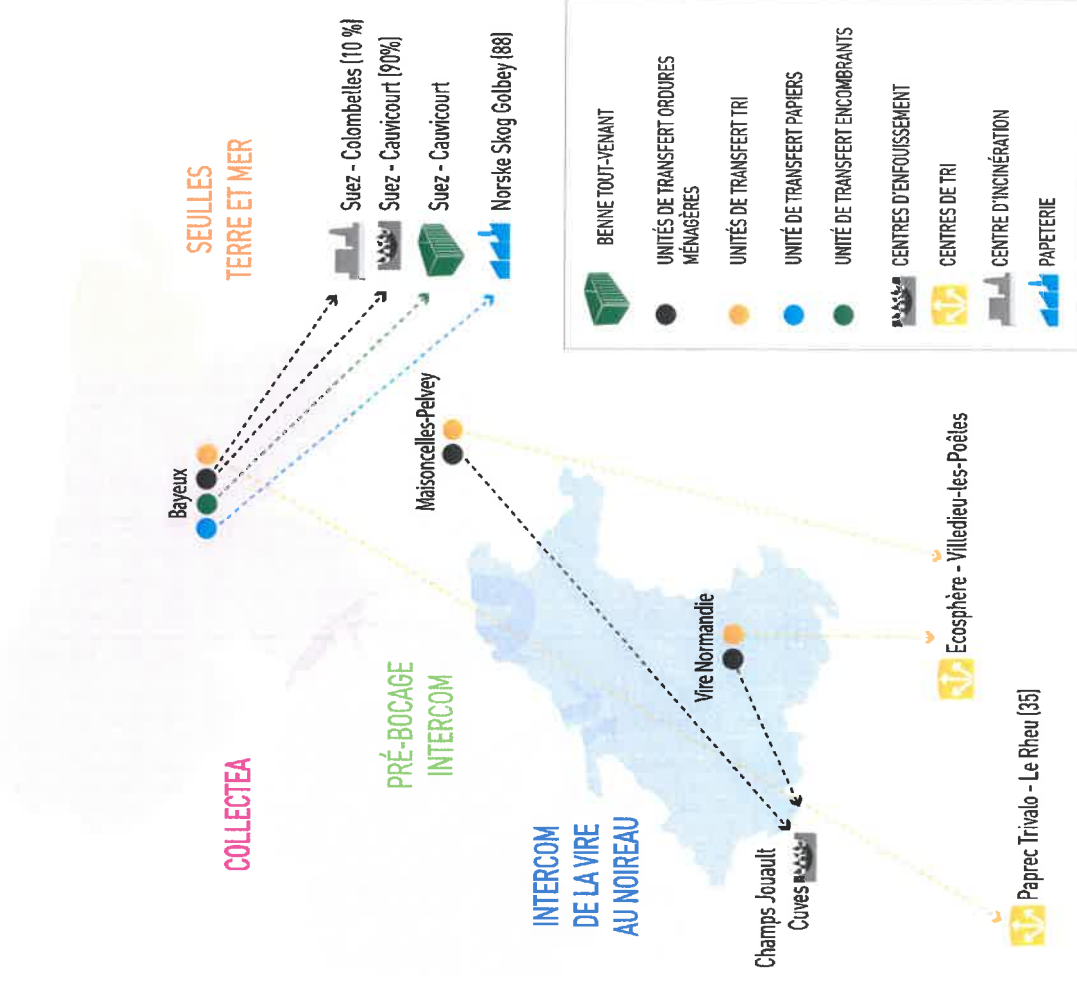
Gestion des déchèteries, organisation du transport, traitement des déchets verts, gestion des unités de transfert, entretien des sites



## Trier et traiter

- Le chemin de nos déchets (p.17) • Les emballages (p.18) • Le verre (p.20)
  - Les déchets ultimes (p.22) • Les déchets de déchèterie (p.25)
- Les unités de transfert (p.30) • Les plateformes de compostage (p.31)
  - Les créations d'équipements (p.32)

## Le chemin de nos déchets





# Les emballages

Les papiers et les emballages recyclables sont collectés en un flux appelé multimatériaux ou plus simplement monoflux. Il est collecté en porte-à-porte ou en porte-à-porte par les adhérents du SEROC. Il est ensuite réceptionné en qual de transfert afin d'y être massifié et acheminé vers des centres de tri pour être trié, conditionné puis expédié vers les unités de recyclage.

Les exutoires de tri en 2021

UNITE DE TRANSFERT DE DEPART	NOMBRE	CENTRE	SMB
MAISONCELLES-PELVEY	BAYEUX	-	VIRE (100%)
PAPREC (LE RHEU, 30)	5 401 t (59 %)	-	678 t (7 %)
GÉNÉRIE KERVAL (PLOUFRAGAN, 22)	-	597 t (7 %)	-
SOTRAVAL TRIBLAZ (PLOUËDERM, 29)	-	-	190 t (2 %)
ECOSPHERE (VILLEDEU-LES-POËLES, 50)	-	937 t (10 %)	1 352 t (15 %)

Les tonnages par adhérent

	2020	2021	RATIO 2021/2020	EVOLUTION	
COLLECTEA	4 562	4 637	70	72	2 %
SEULLES TERRE ET MER	720	763	70	74	6 %
PRE-BOCAGE INTERCOM	1 305	1 525	59	69	17 %
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIRÉAU	1 881	2 219	56	66	19 %
SEROC	8 468	9 144	63	68	8 %



68 kg

par an et par habitant

+ 8 % (2020<2021)

Calvados = 60 kg/an/hab. (ADEME 2017)

France = 48,5 kg/an/hab. (ADEME 2017)

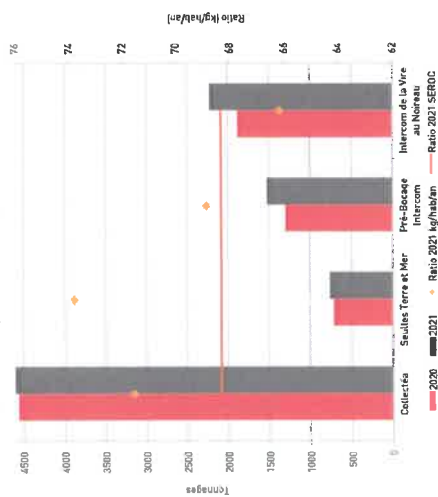


## Actualités

Au cours de l'année 2020 et début de l'année 2021, les déchets recyclables du SEROC ont parcouru beaucoup de kilomètres dû à un manque de centre de tri opérationnel à l'échelle de l'ex Basse-Normandie. Les déchets ont été acheminés dans les régions voisines afin d'y être triés, en attendant des solutions plus locales.

Depuis le 1er juin 2021, les déchets recyclables du territoire sont triés par deux centres de tri, Ecosphère à Villèdeu-les-Poêles (50) et Paprec au Rheu (35).

Les tonnages et ratios par adhérent



soit 9 kg /an/hab.

Calvados : 8 kg /an/hab. (ADEME 2017)

Valorisation des matériaux issus de la collecte sélective

	2020	2021	RATIO 2021/2020	EVOLUTION	
PLASTIQUES	776	1 044	5,8	7,8	35 %
CARTONS	2 922	2 744	21,8	20,5	- 6 %
BRIQUES ALIMENTAIRES	734	201	1,0	1,5	50 %
ACIER	295	465	2,2	3,5	58 %
ALUMINIUM	14	52	0,1	0,4	270 %
PAPIERS	2 834	2 677	21,1	20	- 5 %
BRUS DE MAGASIN	123	451	0,9	3,4	268
TOTAL	7 098	7 634	52,9	57	8 %

## Retour sur le passage en Extension de Consignes de Tri (ECT) sur une année complète

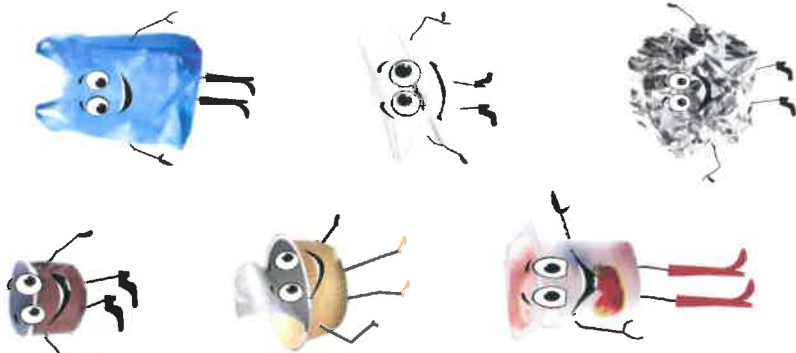
Le SEROC a étendu ses consignes de tri à tous les emballages plastiques et petits métaux le 1er octobre 2020. Tous les emballages ménagers sont acceptés dans le sac, le bac ou la colonne jaune.

L'année 2021 marque le bilan d'une année complète avec l'ECT. Grâce à la mise en place des extensions, la performance du Syndicat est croissante.



+ 4 kg /an/hab. de matériaux valorisables

Augmentation de la performance de collecte du monoflux  
+ 5 kg par habitant de monoflux produit  
+ 377 tonnes de monoflux triés



## LA COLLECTE EN DÉCHÈTERIES

Valorisation des matériaux issus des déchèteries

	2020	2021	RATIO 2021/2020	EVOLUTION	
CARTONS	812	871	6,1	6,5	7,2 %
PAPIERS	236	243	1,8	1,8	3,0 %
TOTAL	1 048	1 114	7,8	8,3	6,3 %



**TRIER ET TRAITER**

# Le verre

## La collecte du verre

La diminution de la collecte du verre constatée en 2020 s'est poursuivie sur l'année 2021. Un changement de consommation de la part des habitants du territoire semble avoir eu lieu. L'une des explications à cette baisse pourrait être l'utilisation de nouveaux emballages qui ont remplacé le verre (type cubi de vin, fût de bière, canette de soda...). Ces objets sont retrouvés lors de caractérisation du monoflux. Cependant, il reste tout de même du verre présent dans les déchets ultimes et le monoflux.

### Les tonnages par adhérent

COLLECTÉA	2019	2020	2021	ÉVOLUTION ANNUELLE	ÉVOLUTION ANNUELLE
COLLECTÉA	3 308	3 123	51,1	48,2	- 5,6 %
SEUILLES TERRE ET MER	452	443	43,6	42,9	- 1,8 %
PRÉ-BOCAGE INTERCOM	3 176	1 121	44,8	44,6	- 0,5 %
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIRÉAU	1 328	1 405	39,3	41,9	+ 2,7 %
<b>SEROC</b>	<b>4 213</b>	<b>6 091</b>	<b>43,4</b>	<b>45,5</b>	<b>- 1,8 %</b>

## La communication

Lors de caractérisation sur les ordures ménagères et le tri sélectif (monoflux), la présence de verre est encore recensée. Une marge de progrès à ce niveau est donc possible. Les chargés d'animation du SEROC continuent à diffuser un message sur le tri des emballages en verre.

**Baisse de la performance**  
**- 1 kg par habitant**



**45,5 kg**  
par an et par habitant  
Calvados = **36 kg/an/hab.**  
France = **30 kg/an/hab.**  
(ADEME 2017)



## POURQUOI RECYCLER LE VERRE D'EMBALLAGE ?

### Un matériau recyclable à l'infini

Il existe plusieurs raisons de recycler le verre d'emballage :

- Le verre est un matériau d'emballage recyclable à 100% et à l'infini sans perte de qualité.
- En faisant fondre une tonne de verre collecté, on obtient une tonne de verre de même qualité, c'est un cycle perpétuel.
- Le recyclage du verre s'inscrit dans un objectif de protection de l'environnement et de valorisation maximale des déchets ménagers. En recyclant le verre, on évite la mise en décharge ou l'incinération.
- Le recyclage du verre permet aussi de faire des économies. En réutilisant le verre collecté, on prélève moins de matières premières dans la nature.

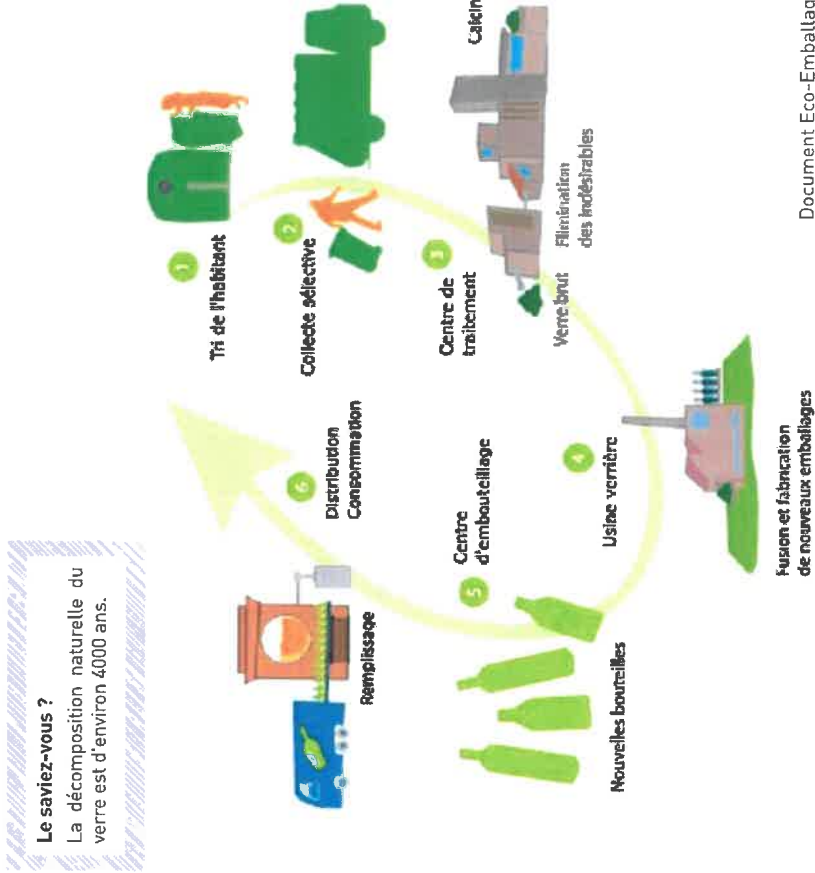
**Le saviez-vous ?**  
La décomposition naturelle du verre est d'environ 4000 ans.

Grâce à la méthode d'économie circulaire pratiquée par les acteurs du recyclage, une bouteille redevient une bouteille. Cette chaîne apporte une réponse efficace au problème du traitement et de l'élimination des déchets ménagers. C'est la qualité des rapports logistiques entre tous ces acteurs qui permet aujourd'hui de récupérer, de traiter et de recycler plus d'une bouteille sur deux.

Le recyclage du verre est un enjeu très important pour diminuer la facture engendrée par le traitement des déchets ménagers.

### Quelques informations

A noter cependant que l'opération de recyclage du verre (collecte, transformation, réutilisation) est génératrice de consommations énergétiques. Là aussi, il convient d'en raisonner l'usage autant que possible.



# Les déchets ultimes

Le SEROC assure le traitement et l'élimination des déchets ultimes (DU) produits sur l'ensemble de son territoire. Les déchets ultimes ne bénéficient actuellement d'aucune valorisation matière, seule une valorisation énergétique réduite à hauteur de 10 % s'opère dans le cas de l'incinération. Le traitement de ces déchets est le poste de dépenses le plus élevé et le plus polluant du SEROC.

## LES EXUTOIRES DE TRAITEMENT

	NOIR	CENTRE	SUD
SNA (CAUDICOURT LES AUCRAIS, 14) - CENTRE D'ENFOUISSEMENT	13 963 t (57 %)	-	-
LES CHAMPS JOUAULT (CUVES, 50) - CENTRE D'ENFOUISSEMENT	3 115 t (13 %)	5 005 t (21 %)	-
SIRAC (COLOMBELLES, 14) - CENTRE D'INCINÉRATION	2 295 t (9 %)	-	-

### Explications

Les capacités d'accueil des déchets issus du SEROC dans l'incinérateur de Colombelles sont très faibles en 2021. L'activité économique générale, à l'issue des confinements 2020 liés à la crise sanitaire, a repris un cours quasi normal en 2021. Par conséquent, le SEROC a acheminé moins de déchets ultimes dans l'incinérateur par rapport à 2020, faute de place.

10 %



des ordures ménagères sont incinérées

90 %



des ordures ménagères sont enfouies

### Des tonnages en baisse, mais un coût toujours plus élevé de traitement

Au coût de traitements s'ajoute la TGAP, dont chaque producteur de déchet doit s'acquitter. Dans le cadre de la transition énergétique, afin d'encourager la baisse de production des déchets ultimes et surtout limiter progressivement leur enfouissement jugé polluant, les pouvoirs publics ont mis en place une évolution constante de la TGAP.

Evolution de la TGAP

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
UVE (incinération)	3 €/t	8 €/t	11 €/t	12 €/t	14 €/t	15 €/t
ISDND (enfouissement)	18 €/t	30 €/t	40 €/t	51 €/t	58 €/t	65 €/t

IMPACT FINANCIER DIRECT POUR LES COLLECTIVITÉS

## PRODUIRE MOINS DE DÉCHETS ULTIMES POUR DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT.



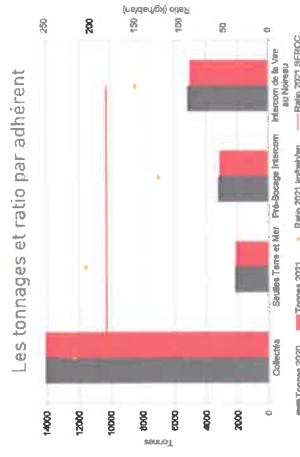
L'année 2021 marque une année entière avec la mise en place de l'extension de consignes de tri à tous les emballages plastiques.

Les nouveaux plastiques, tels que les pots, barquettes, films plastiques... ont pu être sortis des poubelles grises afin de suivre une filière de recyclage.

### Les tonnages par adhérent

	2020	2021	2020-2021	2020-2021	2020-2021
	Tonnage (t)	Tonnage (t)	Différence (t)	Ratio (%)	Evolution (%)
COLLECTEA	14 146	14 142	-4	219	-0,1 %
SEUILLES TERRE ET MER	2 163	2 116	-47	205	-2 %
PRÉ-BOCAGE INTERCOM	3 207	3 115	-92	124	-3 %
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIRÉAU	5 162	5 065	-97	153	-2 %
SEROC	24 678	24 378	-300	182	-1 %

- 2 kg par habitant de déchets ultimes produit  
- 300 tonnes de déchets ultimes traitées



### Les actions quotidiennes du SEROC pour réduire les ordures ménagères :

- Le compostage individuel et partagé des biodéchets
- La lutte contre le gaspillage alimentaire
- Une sensibilisation constante pour une amélioration du tri sélectif



184 kg

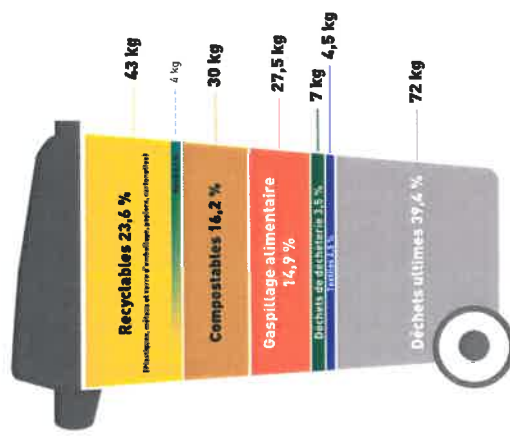
par an et par habitant

- 1 % (2020-2021)

Calvados = 261 kg/an/hab.

France = 254 kg/an/hab. (ADEME 2017)

Composition du bac d'ordures ménagères moyen SEROC 2021



**TRIER ET TRAITER**

**COMPOSITION DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES**

Le SEROC est engagé dans une réflexion sur l'étude des déchets valorisables encore présents dans ses collectes d'ordures ménagères résiduelles. Dans ce cadre, une campagne de caractérisation des déchets ultimes de l'ensemble du territoire a été réalisée en mars 2021.

**Composition majoritaire :**

- 41 % de putrescibles**
- 13 % d'emballages plastiques**
- 17 % de textiles sanitaires**

Les déchets putrescibles représentent une part importante des déchets produits sur le territoire. Ce sont principalement des déchets alimentaires (31,1 %). Les déchets de jardin représentent 2,1 % du total.

La majorité des déchets putrescibles dans les déchets ultimes est composée de déchets alimentaires non consommables (59 %) dont 39 % qui pourraient faire l'objet de compostage à domicile. Le gaspillage alimentaire représente 8 % des putrescibles présents dans les ordures ménagères résiduelles.

Cette part très élevée peut s'expliquer par la crise sanitaire qui a entraîné le développement du télétravail et la fermeture des restaurants et donc des comportements différents (repas pris à domicile).

13 % des textiles présents dans les ordures ménagères résiduelles pourraient être envoyés vers une filière de collecte des textiles. Les 87 % de textiles restants correspondent aux textiles sanitaires dont 52 % de fraction hygiénique (masques notamment).

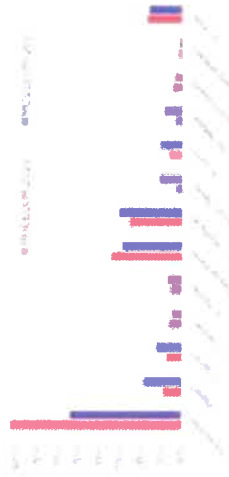
Secteur d'intervention prioritaire : les zones urbaines.

**Explications**

La crise sanitaire COVID-19 a modifié les habitudes de consommation. Les exemples sont multiples : la mise en place du télétravail et donc l'augmentation des repas pris au domicile, la démultiplication du nombre de colis livrés ainsi que le recours quasi systématique aux plastiques de protection. Ces habitudes ont notamment engendré :

- Une hausse de la production des biodéchets malgré les campagnes de communication visant à réduire la production des déchets au sein des ménages du territoire du SEROC.
- Des consommations de plastiques importantes, notamment sur le grand collectif (zones urbaines denses).

Composition des ordures ménagères résiduelles



Depuis plusieurs années, les caractérisations réalisées montrent qu'une part non négligeable des déchets ultimes n'est pas composée de déchets « ultimes » et peut être détournée. Les principaux déchets pouvant faire l'objet d'actions ciblées sont :

- Les déchets putrescibles qui représentent plus de 40 % des déchets ultimes du SEROC.
- Les déchets plastiques : l'extension des consignes de tri mise en place en octobre 2020 n'est pas encore complètement acquise par les usagers puisque la majorité des plastiques présents dans les déchets ultimes correspond à ce flux.

A noter que les autres déchets recyclables faisant l'objet d'une collecte sélective sont moins importants dans les ordures ménagères résiduelles que ceux constatés dans le cadre du MODECOM 2017.

**Glossaire**

**MODECOM** : MéthOde DE Caractérisation des Ordures Ménagères.

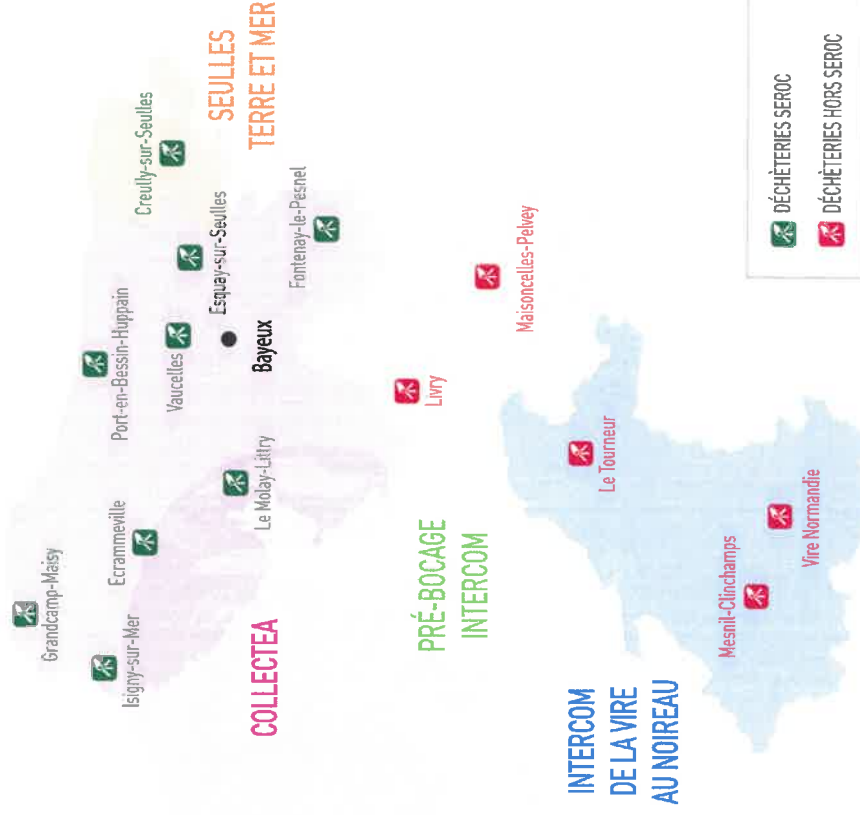
**CARACTÉRISATION** : Méthode développée par l'ADEME permettant de déterminer les caractéristiques physiques et qualitatives des gisements de déchets.

**Les déchets de déchèteries**

Le réseau de déchèteries du SEROC permet aux usagers et aux professionnels de déposer leurs déchets ménagers non collectés en porte-à-porte en raison de leur nature ou de leur volume.

En 2021, 14 déchèteries sont à disposition des usagers dont 9 exploitées par le SEROC.

Les 5 autres sites sont gérés par les intercommunalités compétentes.



**TRANSFERT DE LA DÉCHÈTERIE DU MESNIL CLINCHAMPS**

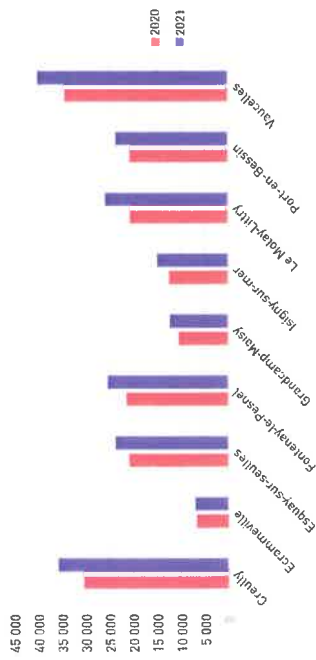
L'intercom de la Vire au Noireau a souhaité reprendre la gestion de la déchèterie du Mesnil-Clinchamps implantée sur son territoire au 31 décembre 2020.



## UNE FRÉQUENTATION EN HAUSSE

Le réseau du SEROC enregistre 211 196 passages en 2021 contre 179 146 en 2020, soit une augmentation de 18 %. Cette forte augmentation s'explique par la crise sanitaire. En effet, les déchèteries ont été fermées au public 2 mois en raison du Covid-19 ce qui explique une faible fréquentation en 2020.

Evolution fréquentation déchèteries 2020/2021



La déchèterie du Moly-Litry enregistre la plus forte augmentation avec 25 % de passages supplémentaires. La déchèterie de Vaucelles est la plus fréquentée avec 40 911 passages et celle d'Ecranmeville la moins fréquentée avec 7 337 passages.

211 196

passages sur le réseau déchèteries

+ 18 % (2020/2021)



## LES DÉCHETS DE DÉCHÈTERIES EN AUGMENTATION

Les déchets verts sont en forte augmentation (+ 28,5 %) en 2021 et représentent 37 % des apports en déchèteries. Ces apports sont très fluctuants d'une année sur l'autre car ils dépendent principalement de la météo. On explique également cette forte augmentation avec la fermeture des déchèteries pendant 2 mois en 2020 en raison de la crise sanitaire pendant la saison des tontes.

L'année 2021 est la 1ère année complète d'exploitation avec les bennes mobilier présentes sur 7 sites. Seules les déchèteries de Grandcamp-Maisy et Ecranmeville ne sont pas équipées de ces bennes faute de place. Il est prévu quelques aménagements sur ces deux sites afin de pouvoir collecter les déchets de cette filière mobilier. Grâce à cette mise en place, on constate une baisse des tonnages de bois (-14 %), de ferraille (-3,4 %) et de déchets enfouis (-2,9 %).

Répartition par flux de déchets



Répartition par flux de déchets

	2020	2021	2020/2021
FERRAILLE	1 332	1 111	-3,4 %
DÉCHETS ENFOUIS	4 659	4 051	-3 %
BOIS	3 378	2 686	-13,9 %
GRAVATS	6 112	6 135	+19,6 %
CARTONS	544	545	+5,4 %
TONTES	4 576	2 344	+17,5 %
BRANCHAGES	5 462	7 076	+33,3 %
DMS	240	240	+15,4 %
BATTERIES	3	20	+15,1 %
VIDANGE	10	36	+12 %
FRITURE	25	7	+178,1 %
PILES	136	11	+2,6 %
AMIANTE	92	38	+96,9 %
TEXTILE + REEMPLOI	82	95	+27,4 %
DREE	943	955	+6,6 %
ECO MOBILIER	82	1 727	+240,5 %
PLATRE		19	-100 %
<b>TOTAL</b>	<b>28 526</b>	<b>23 498</b>	<b>+17 %</b>



+ 17 %

de déchets apportés en déchèterie par rapport à 2020



**TRIER ET TRAITER**

**DÉCHETS VERTS**  
9 831 tonnes  
ESTIMÉS PAR AN

**BOIS**  
2 686 tonnes  
VALORISATION  
MATIÈRE OU  
ÉNERGÉTIQUE

**DÉCHETS ENFOUIS**  
4 051 tonnes  
ENFOUISSEMENT

**CARTONS**  
545 tonnes  
RECYCLAGE

**MÉTAUX**  
1 111 tonnes  
RECYCLAGE

**GRAVATS**  
6 135 tonnes  
ENFOUISSEMENT

**DÉCHETS ÉLECTRIQUES**  
955 tonnes  
RECYCLAGE & VALORISATION

**DMS**  
240 tonnes  
RECYCLAGE & VALORISATION

**AMIANTE**  
38 tonnes  
ENFOUISSEMENT

**ÉCO-MOBILIER**  
1 727 tonnes  
RECYCLAGE

**TEXTILES**  
35 tonnes  
RECYCLAGE

**RÉCUP' SOLIDAIRE**  
60 tonnes de meubles  
RECYCLAGE & VALORISATION

# Les unités de transfert

Trois pôles de logistique sont répartis sur le territoire du SEROC : Bayeux, Maisonnelles-Pelvey, Vire. Selon les sites, les unités de transfert réceptionnent des déchets différents, l'objectif étant d'optimiser le transport vers les exutoires ou centres de tri dédiés.

## UNITÉ DE TRANSFERT DE BAYEUX

Déchets concernés : les ordures ménagères, les déchets recyclables, le tout-venant, les papiers et cartons issus des déchèteries et les DIB (Déchets Industriels Banals). Les ordures ménagères proviennent de Collectéa et Seuilles Terre et Mer, elles sont acheminées pour partie vers l'incinérateur de Colombelles et vers le centre d'enfouissement Les Aucrais à Cauvicourt.

Les déchets recyclables sont transportés vers le centre de tri de Paprec à Rennes.

Le tout-venant et les DIB sont enfouis au centre d'enfouissement Les Aucrais à Cauvicourt.

Le papier issu des déchèteries est acheminé vers Norske Skog, producteur de papiers graphiques, à Golbey.

Le carton de déchèteries est acheminé vers GDE à Rocquancourt pour une mise en balle avant d'être envoyé vers le repreneur.

Nombre de rotations par déchet

Secteur NORD en prestation	2019	2020	2021	2020/2021
ORDURES MÉNAGÈRES	802	624	641	2,7 %
SÉLECTIF	301	267	354	32,6 %
TOUT-VENANT	382	289	257	-11,7 %
CARTONS	67	54	85	57,4 %
PAPIERS	0	10	10	0 %
Total Nord	1 552	1 244	1 347	8,3 %

Le transport de ces déchets se fait à l'aide de remorques en fond mouvant par le transporteur Mauffrey.

→ **24 021 tonnes de déchets ont transité via l'unité de Bayeux**

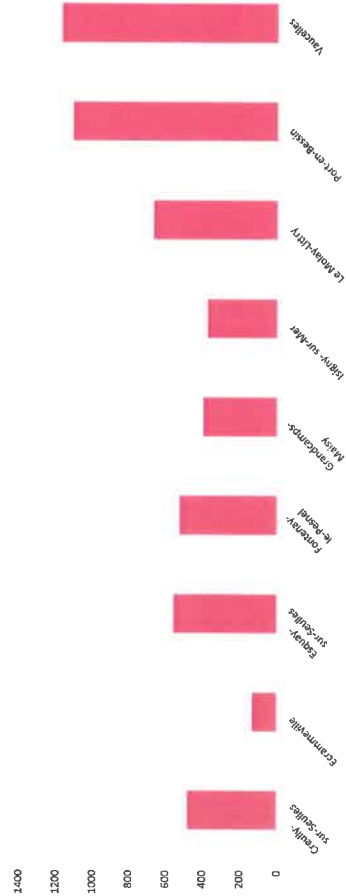
## ZOOM SUR LES PROFESSIONNELS

Les professionnels et les services techniques du territoire ont accès aux déchèteries du SEROC sous certaines conditions. Ils sont facturés selon le poids et la nature du déchet. Les tarifs sont révisés chaque année par le Comité syndical.

En 2021, 5 420 professionnels ont fréquenté les déchèteries et ont déposé 1 093 tonnes tous déchets confondus. Ce service a généré près de 150 000 € HT de recettes.

En 2021, les professionnels représentent 2,98 % de la fréquentation du réseau et 4 % des tonnages.

Répartition des fréquentations des professionnels par déchèterie en 2021



## UNITÉ DE TRANSFERT DE MAISONNELLES-PELVEY

Les déchets concernés : les ordures ménagères et les déchets recyclables.

Les ordures ménagères proviennent de Pré-Bocage Intercom et sont acheminées vers le centre d'enfouissement des Champs Jouault à Cuves.

Les déchets recyclables sont transportés vers le centre de tri Ecosphère à Villélieu-les-Poêles.

Le transport de ces déchets se fait à l'aide de remorques en fond mouvant par le transporteur Mauffrey.

Nombre de rotations par déchet

Secteur CENTRE en prestation	2019	2020	2021	2020/2021
ORDURES MÉNAGÈRES	102	195	176	-7,4 %
SÉLECTIF	140	153	136	-11,1 %
Total Centre	292	288	261	-9,4 %

→ **4 680 tonnes de déchets ont transité via l'unité de Maisonnelles-Pelvey**

## UNITÉ DE TRANSFERT DE VIRE

Les déchets concernés : les ordures ménagères et le verre des conteneurs en apport volontaire.

Les ordures ménagères proviennent de l'Intercom de la Vire au Noireau et sont acheminées vers le centre d'enfouissement des Champs Jouault à Cuves.

Le transport de ces déchets se fait en régie à l'aide de caissons compacteur.

Le verre est transporté vers le repreneur OIManufacturing via le transporteur Soluvraac.

Nombre de rotations par déchet

Secteur SUD en prestation	2019	2020	2021	2020/2021
ORDURES MÉNAGÈRES	347	531	510	-3,9 %
Total Sud	347	531	510	-3,9 %

→ **6 410 tonnes de déchets ont transité via l'unité de Vire**

# Les plateformes de compostage

Le SEROC traite les déchets verts du Bessin grâce à ses deux plateformes de compostage. Ces plateformes situées à Ryes et Formigny sont exploitées par Bio Bessin Energie via une délégation de service public jusqu'en 2026. Les déchets verts sont séparés en deux flux, les tontes et les branchages dans la mesure où ils nécessitent un traitement différent. En effet, les branchages sont broyés en copeaux puis déposés en andains pour maturation. Les tontes sont quant à elles directement incorporées aux andains. Au terme de leur maturation, les déchets sont criblés afin de produire du compost.



Plateforme de Formigny



Plateforme de Ryes

Evolution des tonnages de déchets verts

TONNAGES DECHETS VERTS	2019	2020	2021
DECHETERIES	10 038	7 652	9 401
PFC RYES	2 233	1 781	2 021
PFC FORMIGNY	356	356	510
TOTAL	12 625	9 789	12 362

**12 362 tonnes**  
de déchets verts traitées  
sur les plateformes  
**+ 26 %** (2020 < 2021)

## Explications

Cette hausse significative s'explique par la fermeture des déchèteries durant 2 mois lors du confinement lié à la crise sanitaire en 2020. Cette fermeture est intervenue au printemps, période où habituellement les usagers débutent leurs tontes. Les habitants ont donc dû adopter d'autres techniques d'évacuation pour leurs déchets verts, ce qui explique que les chiffres de 2020 soient anormalement bas. En 2021, les habitudes ont été reprises et par conséquent on constate une hausse de 26 % en restant cependant en baisse par rapport à 2019. Les bonnes pratiques utilisées pendant le confinement sont rappelées dans le livret « jardinez malin » du SEROC. Telles que :

- Valoriser l'herbe des tontes avec le mulching,
- Réduire la surface à tondre (jachère fleurie, potager, poulailler...)
- Broyer ses branches pour les réutiliser en paillage,
- Composter une partie de ses déchets verts...

# ENSEMBLE DES DÉCHETS DE DÉCHÈTERIES, D'UNITÉS DE TRANSFERT ET DE PLATEFORMES DE COMPOSTAGE

## Le traitement des déchets

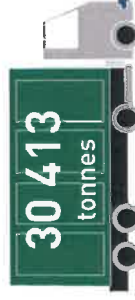
Les déchets transitent via les déchèteries, les unités de transfert ou bien encore via les plateformes de compostage. Le SEROC a traité 30 413 tonnes de déchets en 2021 (hors ordures ménagères et tri sélectif).

Tableau des tonnages par site

	2019*	2020	2021
DECHÈTERIES	27 085	23 495	27 487
UNITÉS DE TRANSFERT		519	513
PLATEFORMES DE COMPOSTAGE	2 587	2 137	2 413
<b>Total</b>	<b>29 672</b>	<b>26 151</b>	<b>30 413</b>

Nos filières de traitement

DÉCHÈTE	REPRENEURS	TRAIEMENT
DECHETS VERTS	Bio Bessin Energie	Compostage
ORAVATS	Sueob	Enfouissement
DÉCHETS ENFOUIS	Suez	Enfouissement
BOIS	Bio Bessin Energie	Valorisation
MOBILIER	Ecomobilier	Recyclage et valorisation
FERRAILLE	Caen Métal Recyclage	Recyclage
DEEE	Ecosystèmes	Démontage et valorisation
CARTONS	Guy Dauphin Environnement REVPAC	Mise en balle puis recyclage
DMS	Chimirec	Traitement et valorisation
PAPIER	Norske	Recyclage
RÉEMPLOI	Bacer et Emmaüs	Réemploi
AMIANTE	Chimirec	Traitement et Enfouissement
HUILES DE VIDANGE	Chimirec	Traitement et recyclage
BATTERIES	Guy Dauphin Environnement	Recyclage
PILES	Crepelle	Recyclage
HUILES DE FRITURE	Chimirec	Recyclage



de déchets de déchèterie  
(déchets issus des déchèteries + unités de transfert + plateformes de compostage)

soit





# Les créations d'équipements

SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE POUR LE TRI DES RECYCLABLES

Engagement de  
14 collectivités

pour la création d'une SPL



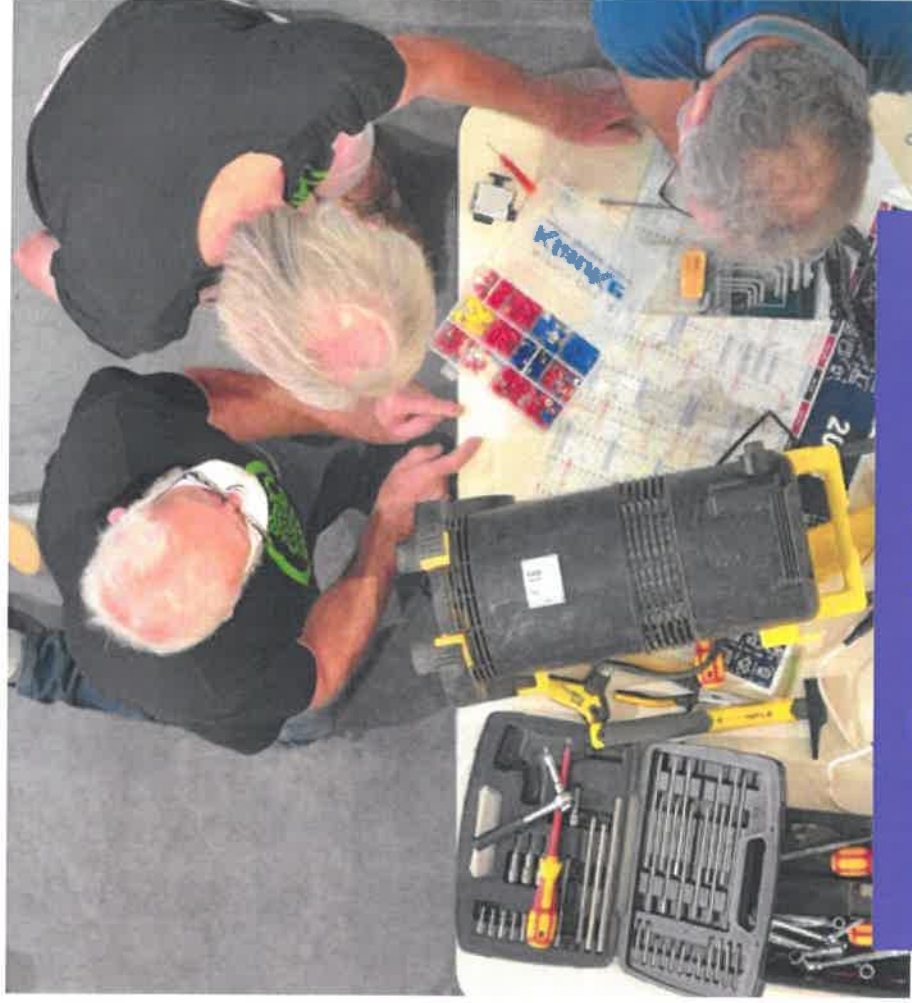
SPL NORMANTRI = acteur opérationnel dédié au transport, au tri et au conditionnement des collectes sélectives d'emballages (hors verre), de papiers et de cartons, y compris commercialisation des produits valorisables et traitement des refus de tri (en favorisant la valorisation énergétique).



1 200 000 habitants

## Les missions

- La mutualisation des coûts de transport et de tri.
- Le transport des déchets ménagers et assimilés, soit par la passation de marchés, soit avec ses moyens propres.
- La conception, la réalisation et l'exploitation/maintenance du centre de tri des collectes sélectives (hors verre), situé à proximité de l'Unité de Valorisation Énergétique de Colombelles. À cette fin, il sera envisagé la passation d'un marché public global de performances avec un opérateur économique désigné après publicité et mise en concurrence.
- La passation de marchés de tri pour le tri des tonnages excédentaires.
- La gestion, l'entretien et la mise en valeur dudit centre de tri.



# Réduire

- Réemploi, réparation, réutilisation (p.34)
- Compostage et réduction des déchets verts (p.35)

## Etat d'avancement

- **1<sup>er</sup> trimestre 2020** : Recrutement d'une Assistante à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour la passation d'un Marché Public Globale de Performance (MPGP). L'AMO retenue est Elcimai.
- **2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre 2020** : Etude technique et rédaction du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE).
- **Au cours de l'année 2020** : Plusieurs groupes de travail se sont réunis sur les thématiques suivantes: centre de tri, transport, négoce, défense incendie. L'objectif est de construire le MPGP en collaboration avec les 14 collectivités de la SPL.
- **Novembre 2020** : Mise en ligne de la publicité du MPGP.
- **2021** : Remise des offres, phases de négociation pour l'attribution du marché, études d'exécution.
- **Novembre 2021** : Remise des offres finales par les 3 candidats et réunion de présentation.
- **Décembre 2021** : Attribution du MPGP. L'un des candidats non-retenu conteste le résultat de la consultation et engage une procédure de référé précontractuel.

# Réemploi, réparation, réutilisation

Depuis plusieurs années, le SEROC a intégré les notions du Réemploi, de la Réparation et la Réutilisation dans sa politique de promotion de l'économie circulaire. En partenariat avec des associations de son territoire, le SEROC autorise la récupération du textile et des objets potentiellement réemployables déposés dans ses différentes déchèteries. Il accompagne également des associations qui organisent les ateliers « répare café » sur son territoire. Ces actions de réemploi ont pour objet le détournement de ces flux des bennes « déchets enfouis » et l'augmentation du taux de valorisation global des déchets.

## TEXTILES ET BENNES RÉCUP' SOLIDAIRE

**717 tonnes**  
de textiles collectés  
+ 9 % (2020-2021)

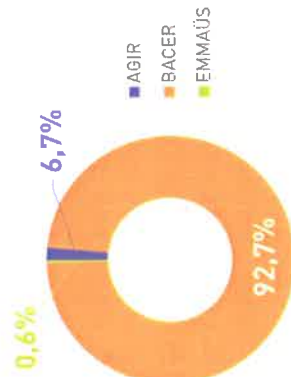


**140 tonnes**  
d'objets et meubles collectés et remis  
dans le circuit de la réutilisation  
sur l'ensemble du territoire  
+ 22 % (2020-2021)

**81 tonnes textiles** sur  
l'ensemble du territoire

**À noter :** c'est désormais l'association AGIR basée à Alençon qui collecte le textile sur le secteur de l'Intercom de la Vire au Noireau, en lieu et place de Rivières et Bocage.

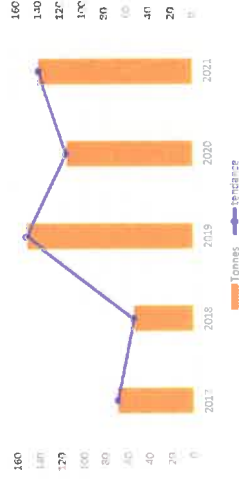
Part des partenaires dans le réemploi du textile



## RÉPARE CAFÉ

L'association Répare café de Bayeux a organisé 9 ateliers en 2021 auxquels 83 personnes ont participé. Ces ateliers ont permis de réparer 40 % des objets réceptionnés ce qui représentait 190 kg de déchets détournés des bennes D3E.

Evolution des tonnages de récup' solidaire



## Perspectives

Le SEROC souhaite poursuivre et développer sa démarche de réemploi. Il envisage de tester sur une de ces déchèteries un nouvel espace de réemploi pour les objets et matériaux de construction. L'objectif est de permettre aux usagers de déposer et de reprendre gratuitement sur un lieu identifié et ainsi de réduire les déchets enfouis ».

# Compostage et réduction des déchets verts

Près de 12 000 foyers du territoire disposent d'un composteur individuel ou bénéficient de l'accès à un composteur collectif du SEROC. Cela permet aujourd'hui le tri et la valorisation de plusieurs centaines de tonnes de déchets compostables qui autrement s'ajouteraient aux déchets d'ordures ménagères collectés. Ne nécessitant ni transport ni infrastructure, le compostage d'une partie de nos déchets offre la possibilité de réduire en moyenne de 30 Kg par an et par personne le poids des ordures ménagères.

La généralisation du compostage de proximité permet de diminuer les émissions des gaz à effet de serre produits par les déchets organiques enfouis (le méthane a un pouvoir de réchauffement de 25 fois supérieur à celui du CO<sub>2</sub>), de diminuer les volumes transportés donc le CO<sub>2</sub> émis, et un retour à la terre utile de la matière organique végétale.

## LE COMPOSTAGE COLLECTIF

Partout où il y a des déchets organiques végétaux, il faudrait disposer d'un composteur : en maison individuelle, en appartement, mais aussi dans les entreprises, les commerces, les établissements sanitaires, scolaires etc. Le SEROC accompagne tous les projets de compostage collectif par une étude de faisabilité, la formation des participants, la fourniture d'équipements et le suivi des sites jusqu'à autonomie.

## Explication

La Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV) prévoit la généralisation du tri à la source des biodéchets. Cette obligation repose sur les collectivités, dont le rôle est la mise en place de dispositifs permettant son application effective.

## Livret compostage collectif

En 2021, le SEROC s'est doté d'un nouvel outil pour mieux informer ses usagers à propos du compostage collectif : un livret de 12 pages illustré qui compile toutes les informations nécessaires à la mise en place d'un site de compostage partagé. Disponible en version imprimée ou dématérialisée, il est depuis largement distribué et contribue à l'essor de la pratique du compostage collectif sur le territoire.



## 16 nouveaux sites équipés en 2021

- 3 établissements sanitaires :** EPHAD Les Champs Fleuris - Service « La Villa Fleurie » à Bayeux; hôpital de jour « La clef des songes » à Bayeux et la clinique Notre Dame de Vire.
- 1 site en pied d'immeuble :** La Résidence Inolya des Rives d'Aure à Bayeux.
- 2 sites en milieu pavillonnaire :** Lotissement « Les Hauts de Landes » à Landes-sur-Ajon, et aux Jardins partagés de Ragny à Val-d'Arry.
- 4 établissements scolaires :** L'école Louise Laurent à Bayeux, l'école Notre Dame de Trévières, l'école de Vaubadon et le groupe scolaire Jean Moulin à Vire
- 4 sites en établissement touristique et de restauration :** Camping municipal « Les Bords de l'Aure » de Bayeux, l'hôtel-restaurant « le Château Saint Gilles » à Guéron, le restaurant « La Soupape » à Villers-Bocage, et le point accueil jeunes – camping du lac de la Dathée à Vire.
- 2 sites en jardins pédagogiques :** Le jardin pédagogique des Vives Terres à Aurseules et les jardins partagés de Longues-sur-Mer.



RÉDUIRE

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Le SEROC permet à chaque foyer de son territoire de disposer d'un composteur subventionné. Il s'agit de composteurs en bois de 300 litres dont la fonction est de séparer les déchets organiques végétaux en provenance de la cuisine de ses ordures ménagères (épluchures de fruits et de légumes, marc de café, sachets de thé, fleurs fanées ...). Une participation financière de 15 € est demandée à l'utilisateur.

Taux d'équipement par adhérent

	FOYERS ÉQUIPÉS EN 2021	NOMBRE DE FOYERS ÉQUIPÉS DEPUIS 2001	% DE FOYERS ÉQUIPÉS DEPUIS 2001
COLLECTEA (ISIGNY DMAHA INTERCOM ET BAYEUX INTERCOM)	400	5 254	21 %
CDC SEULLES TERRE ET MER	144	2 010	29 %
PRÉ-BOCAGE INTERCOM	170	2 097	21 %
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIRAU	140	2 474	26 %

21 % des foyers équipés (soit 11 835)

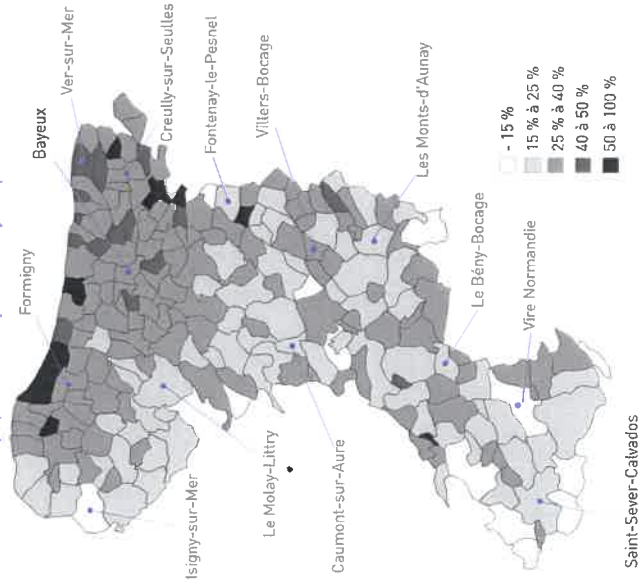
874 foyers en 2021 + 58 (2020)



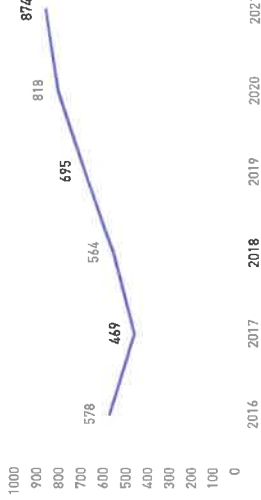
Précisions

En 2021, le SEROC a vu la commune de Vire Normandie rattachée au reste de son territoire pour ce qui concerne la promotion et le développement du compostage individuel. Les calculs statistiques de taux d'équipement moyen des foyers du territoire prennent désormais en compte cette zone. Les composteurs distribués depuis 2008 par Vire Normandie à ses administrés sont comptabilisés avec ceux distribués par le SEROC depuis 2001. Des campagnes de distributions ponctuelles sont depuis programmées plusieurs fois par an au plus près de ces communes assez éloignées de Bayeux.

Taux d'équipement moyen des foyers par commune

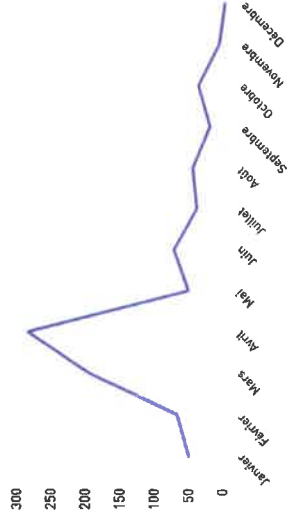


Evolution 2016-2021 du nombre de foyers individuels équipés par le SEROC



874 nouveaux foyers ont pu être équipés en 2021, confirmant ainsi une nette tendance à la hausse se poursuivant depuis 5 ans, sachant qu'en raison des problèmes d'approvisionnement, plus de 400 réservations n'ont pas pu être honorées cette année.

SAISONNALITÉ DES DISTRIBUTIONS EN 2021



En 2021, d'importantes perturbations d'approvisionnement en bois ont fortement impacté les fabricants de composteurs en France. Le SEROC en a subi les conséquences en voyant ses délais de livraison très rallongés, ce qui a conduit à des ruptures de stock obligeant le syndicat à revoir à la baisse ses objectifs et même interrompre ses distributions à partir de novembre 2021.

RÉDUCTION DES DÉCHETS VERTS

En plus de la subvention au broyage à domicile mise en place en 2020 et poursuivie en 2021, le SEROC a lancé une subvention à l'achat de broyeurs. L'objectif de ces deux opérations est de permettre le broyage et la valorisation directement chez l'utilisateur des déchets verts issus de la taille de haies, d'arbustes ou d'arbres. Le broyat ainsi obtenu s'utilise en paillage ou en compostage. C'est une ressource pour le jardin et autant de déplacements en moins à la déchèterie.

SUBVENTION AU BROYAGE À DOMICILE

70 % du prix de la prestation dans la limite de 100 € HT.

51

prestations subventionnées

SUBVENTION À L'ACHAT DE BROYEUR

50 % du prix d'achat dans la limite de 180 € TTC.

Valable une seule fois par foyer.

100

foyers bénéficiaires

Ces deux opérations ont permis de sensibiliser les usagers aux alternatives à l'apport des branches en déchèteries.



# Sensibilisation des publics

## BILAN DES ACTIONS MENÉES



**8 789** personnes sensibilisées sur l'année  
soit **+ 56 %**



252 classes,  
6 080 élèves  
sensibilisés  
+ 134 classes  
(entre 2020 et 2021)

**SUIVI DE  
COLLECTE ET  
PORTE-À-PORTE**

Suivi de collecte auprès des professionnels à Bayeux sur les ordures ménagères et le tri sélectif avec présence d'erreurs de tri systématiques. Elle est suivie de rencontres individuelles avec chaque professionnel pour identifier les freins et les leviers à un tri de qualité. Réalisation d'une sensibilisation au tri pour les professionnels de Seules Terre et Mer.

**ANIMATIONS  
DANS LES ÉCOLES,  
COLLÈGES,  
LYCÉES**

**INFORMER ET  
SENSIBILISER  
TOUS LES PUBLICS  
aux bons gestes de tri  
et aux astuces  
pour réduire ses déchets**

**STANDS  
D'INFORMATION  
ET FORMATIONS  
ADULTES**

52 stands  
et 31 formations  
+ 31  
(entre 2020 et 2021)  
Consacrés pour la plupart  
à l'extension des  
consignes de tri.

**PRÊT  
DE MATÉRIEL  
(poubelles-double,  
gobelets réutilisables)**

9  
manifestations  
accompagnées  
+ 8 (entre 2020 et  
2021)

**SITE  
INTERNET**

Plus de 47  
638 personnes ont  
consulté le site.  
Fréquentation en légère  
augmentation par rapport aux  
années précédentes.  
Les pages "déchèteries"  
sont les plus  
consultées.

**RELAIS  
DANS LA  
PRESSE**

102 articles de  
presse - 11  
7 communiqués - 12  
12 points presse + 4  
(2020/2021)

- Sensibilisation des publics (p.39)

## Explications

Le service Animation territoriale a connu en 2021 un effet rebond. On constate que le nombre d'animations et d'élèves vus en primaire est conséquent (5 430 en 2021, 2 480 en 2020). Cela s'explique certainement par un effet de rattrapage de l'année 2020. Le nombre d'animations en collège et lycée est relativement stable, en légère hausse dans les lycées.

Formations adultes

STRUCTURE	COMMUNE	NOMBRE D'INTERVENTION
ACSEA	Bayeux	5
COLLEGE LIETOT	Bayeux	1
RIPPEURS SUEZ BAYEUX	Bayeux	1
RESERVEE D'ARTISTES	Bayeux	1
AGENTS DE SEULLES TERRE ET MER	Creully-sur-Seulles	1
GROUPE JEAN MOULIN	Vire Normandie	1
BOWLING	Vire Normandie	1
MANIFESTATION POUR LE CLIMAT	Vire Normandie	1



Prêt de matériel

STRUCTURE	COMMUNE	NOMBRE D'INTERVENTION
COMITE DES FETES	Saint-Loup-Hors	1
COMITE DES FETES - PLAGE EN MUSIQUE + FETE DU VILLAGE	Saint-Côme-de-Fresné	2
TIERS LIEU L'ARBRE - FESTIVAL SOYONS DEMAIN	Commes	1
ASSOCIATION LOISIRS ET DETENTE - LA ROCHAMBELLE	Bucéls	1
COMITE DES FETES ET DETENTE - HALLONGREN	Bucéls	1
COMITE DES FETES - LE GOÛT DU JARDIN	Port-en-Bessin-Huppain	1
VIDE GRENIER	Tourmay-sur-Odon	1
RANCONNEE	Fontaine-Henry	1



Stands

STRUCTURE	COMMUNE	NOMBRE D'INTERVENTION
FESTIVAL SOYONS DEMAIN	Commes	1
JOURNÉE DE L'ÉNERGIE	Isigny-sur-Mer	1
DISTRIBUTION BACS JAUNES PAR COLLECTEA	Tilly-sur-Seulles	9
DISTRIBUTION BACS JAUNES PAR COLLECTEA	Trévières	5
DISTRIBUTION BACS JAUNES PAR COLLECTEA	Bayeux	5
FESTIVAL TOUTS EN SEN	Vire Normandie	1
DISTRIBUTION SACS JAUNES PAR COLLECTEA	Bayeux	2
QUINZAINE NATIONALE DU COMPOSTAGE DE PROXIMITÉ	Le Molay-Litry, Vaucelles, Maisonnelles-Fevrey, Livry, Creully, Camié	6
STANDS EN GRANDE SURFACE SUR L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI	Bayeux, Villers-Bocage, Vire Normandie	10

ZOOM SUR...

... LE TRI DANS LES CIMETIÈRES

L'objectif est de travailler en partenariat avec les communes pour arriver à un tri optimal dans les cimetières. L'enjeu est double :

- Supprimer la présence de déchets verts dans les ordures ménagères
  - Mettre en place un tri sélectif de qualité
- Pour y répondre, un état des lieux a été réalisé auprès de 43 cimetières sur 19 communes. Puis, un formulaire de demande de signalétique a été envoyé à toutes les communes du territoire. 62 cimetières ont été équipés en signalétique adaptée sur 29 communes. L'objectif est d'atteindre 100 % de cimetières équipés. Un travail a également été effectué avec les adhérents pour que l'équipement en bacs de collecte soit suffisant.



... LE CAFÉ DES ASTUCIEUX

Objectif :

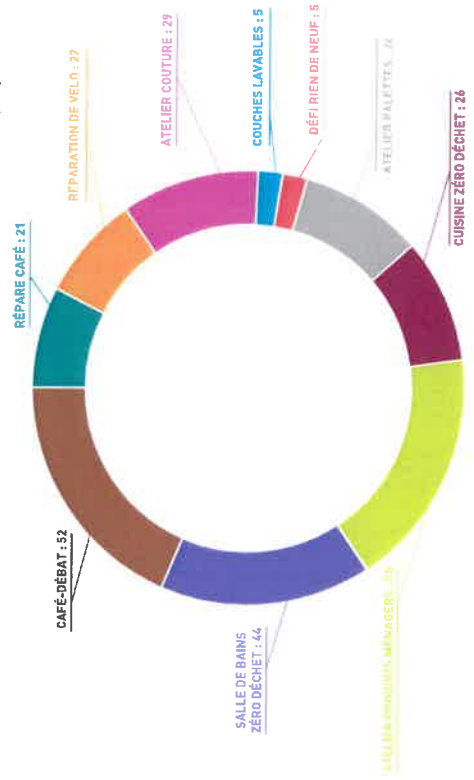
Donner des solutions simples, pratiques au quotidien et dans différents domaines pour réduire ses déchets.

Résultats :

- 228 participants aux différents ateliers
- 52 participants aux 3 cafés-débats « La réduction des déchets pas à pas », animés par Angèle HIVERLET de l'Effet Colibri
- Des participants satisfaits mais en majorité déjà sensibilisés
- À Bayeux et Saint-Vigor-le-Grand, du 22 au 25 octobre, 99 participants aux 16 ateliers
- À Cahagnes et Les Monts-d'Àunay du 29 septembre au 02 octobre, 61 participants aux 12 ateliers
- À Coulonces du 06 au 09 octobre, 69 participants aux 15 ateliers



Semaines du Développement Durable 2021 - 228 participants aux 47 ateliers proposés





## NOUVEAUTÉS 2021

### Poursuite de la communication sur les nouvelles consignes de tri

La communication sur l'extension des consignes de tri s'est poursuivie avec la diffusion de l'édition spéciale du SEROC INFOS, l'organisation du concours photos « #Stars du tri », la réalisation de supports de communication dédiés (magnets, roue du tri, emballages personnalisés), l'achat d'adhésifs pour les bacs et points d'apports volontaires et la participation aux opérations de distributions de sacs et bacs jaunes des adhérents pour rappeler les nouvelles consignes aux usagers.



Personnages et roue loterie sur les stands

### Conception et achat de cabas verre

Le SEROC s'est doté de 5 000 cabas verre avec compartiments pour faciliter le tri des emballages en verre. Ils sont à disposition des mairies et sont distribués sur demande, lors d'événements et auprès des bailleurs sociaux.



### Mallette Gaspillage alimentaire

En complément du dispositif « Stop au gaspi » du Graines Normandie - réseau régional de l'éducation à l'environnement et au développement durable, cet outil permet aux enseignants d'organiser une séance clé en main sur la réduction du gaspillage alimentaire à la maison. Composée de 5 activités, cette animation réalisée en autonomie permet aux élèves d'acquérir des astuces concrètes et réalisables chez eux, tout en se familiarisant avec les enjeux de la réduction du gaspillage alimentaire et plus largement des ordures ménagères.

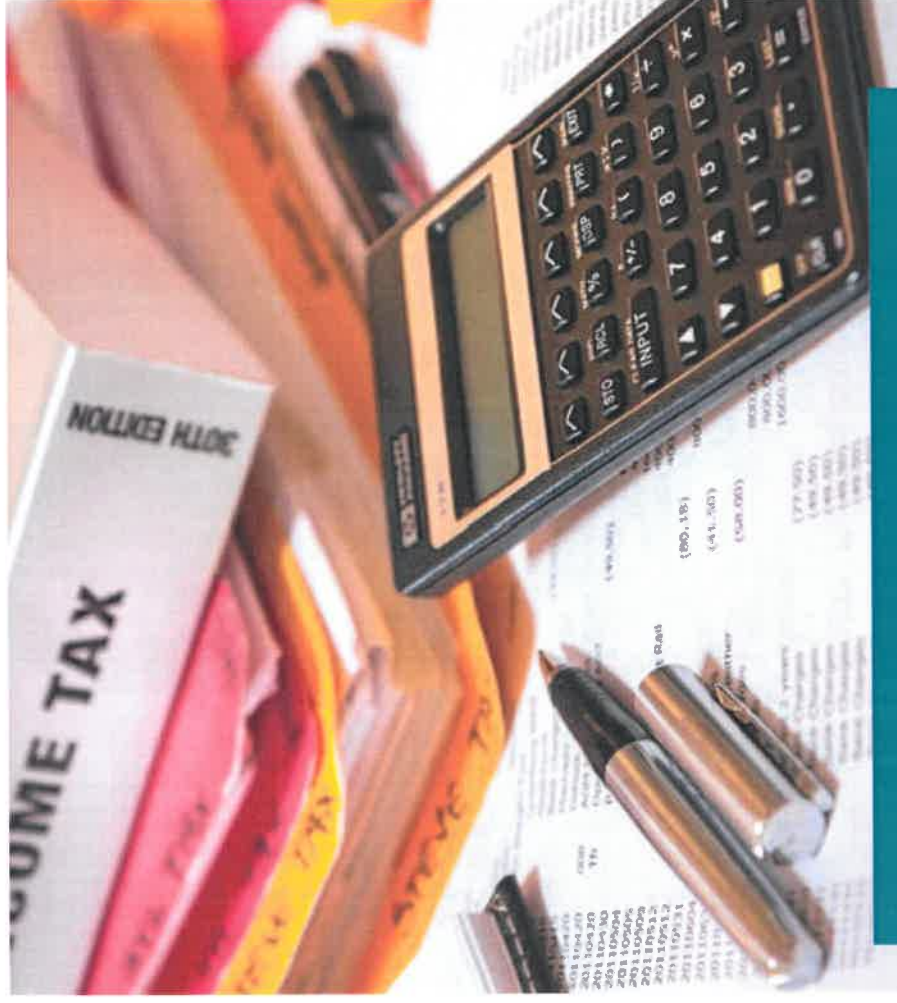


Photo de la gagnante du concours

### Avancement du projet « Le Parc, une vitrine humaine et vivante des initiatives environnementales du territoire »



L'objectif de l'année 2021 était de faire les mises aux normes et les contrôles nécessaires pour permettre l'accueil du public. Suite à la réalisation d'une étude des émanations de gaz révélant leur très faible présence sur le site, la DREAL a donné son accord. Une remise en état de l'évacuation des eaux de pluie a également été réalisée.



# Indicateurs financiers

- Indicateurs économiques (p.44)
- Liste des marchés en cours (p.47)



INDICATEURS FINANCIERS

# Indicateurs économiques

Le SEROC étant assujéti à la TVA, tous les montants sont en euros hors taxe.

## FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

CHAPITRE	RÉALISÉ 2020	RÉALISÉ 2021	ÉVOLUTION EN %
011 - CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	5 447 303,27 €	6 533 057,31 €	+ 15,7 %
012 - CHARGES DE PERSONNEL	1 886 475,10 €	1 929 552,48 €	+ 2,3 %
65 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	70 339,40 €	126 756,61 €	+ 80,2 %
66 - CHARGES FINANCIÈRES	39 224,09 €	28 127,05 €	- 28,3 %
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	23 870,07 €	33 458,13 €	+ 40,2 %
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	0 €	20 077,42 €	/
<b>TOTAL</b>	<b>7 670 411,93 €</b>	<b>8 671 029,20 €</b>	<b>+ 13 %</b>

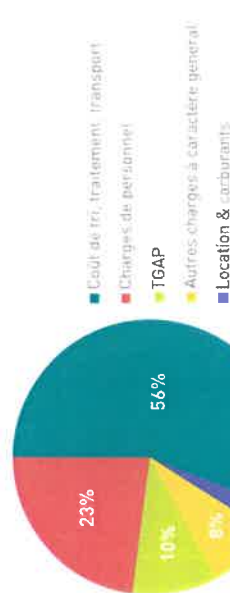
### Explications

Les charges réelles de fonctionnement augmentent de près de 13 % entre 2020 et 2021.

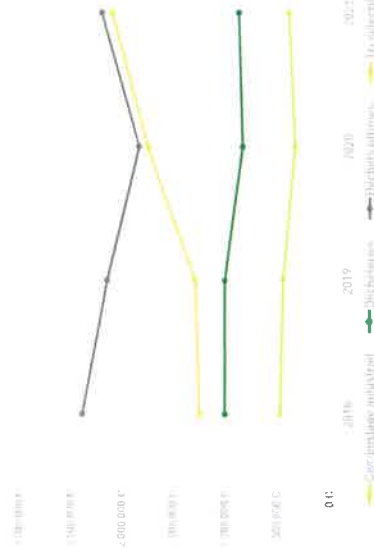
L'augmentation des dépenses du Syndicat est strictement liée aux coûts de traitement des déchets, notamment la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) qui représente près de 400 000 € sur le budget du SEROC.

En complément, les tonnages des déchets de déchèteries ont été sensiblement plus élevés, puisqu'en 2020 le premier confinement lié au contexte sanitaire avait amené le SEROC à fermer totalement les déchèteries de mars à début mai.

Dépense de fonctionnement



Évolution des dépenses de traitement par déchets



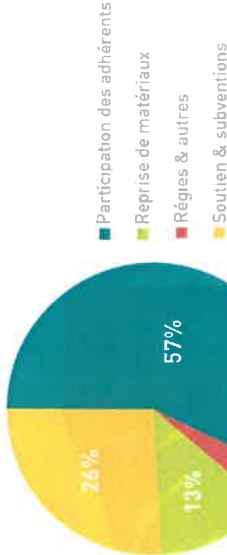
CHAPITRE	RÉALISÉ 2020	RÉALISÉ 2021	ÉVOLUTION EN %
013 - ATTENUATION DE CHARGES	56 737,31 €	58 347,93 €	+ 2,8 %
70 - PRODUITS DES SERVICES ET VENTES DIVERSES	971 555,77 €	1 741 472,17 €	+ 79,2 %
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	7 351 076,46 €	7 390 701,40 €	+ 0,5 %
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	20 684,00 €	19 020,09 €	- 8 %
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	525 087,44 €	31 385,92 €	- 94 %
<b>Recettes réelles</b>	<b>8 925 141,18 €</b>	<b>9 240 927,51 €</b>	<b>+ 3,5 %</b>

Recettes réelles : + 3,5 % de recettes en 2021

Chiffre de l'année 2021 : + 770 000 € lié à la vente des recyclables.

Les produits exceptionnels sont en baisse entre 2020 et 2021 puisque les chiffres de 2020 correspondent à la cession de la déchèterie de Bretteville-l'Orgueilleuse et à l'indemnisation de GDE suite à la résiliation anticipée du marché de tri.

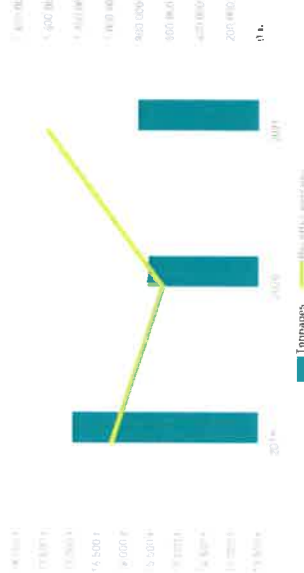
Répartition des recettes réelles



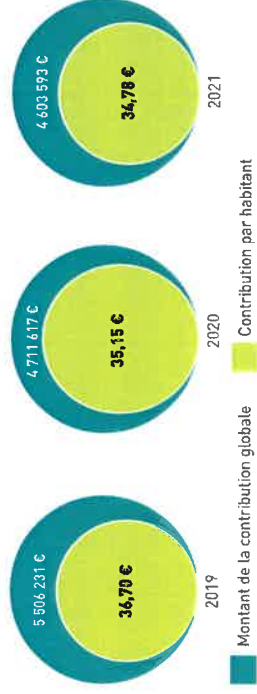
### En bref!

- + 207 % de recettes de déchets issus du tri sélectif (1 056 000 € de réalisés en 2021 contre 510 000 € de réalisés en 2020).
- + 288 % de recettes des déchets issus des déchèteries (346 000 € de réalisés en 2021 contre 120 000 € de réalisés en 2020).

Évolution des recettes issues de la vente des matériaux entre 2019 et 2021



Évolution des contributions entre 2019 et 2021



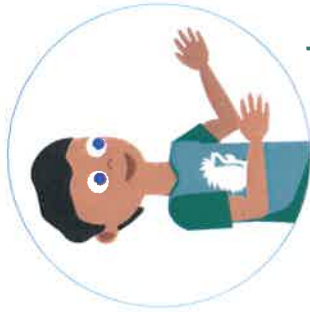
Entre 2019 et 2020, la forte diminution du niveau global des contributions correspond aux conséquences de la dissolution du SIDOM de Creully le 31 décembre 2019.

La reprise des excédents et provisions constitués par le syndicat a permis de réduire la contribution par habitant sur ces trois années.

## PRENONS L'EXEMPLE DE FLORIAN, HABITANT DE CREULLY-SUR-SEUILLES

### CHIFFRES BASÉS SUR LE TONNAGE 2021

Le coût par habitant prend en compte les charges de structure, la communication, la prévention, le transport, le traitement, le tri, la valorisation matière et/ou énergétique, l'élimination, les soutiens, les subventions, la TGAP et la mutualisation des contributions des collectivités adhérentes.



Florian a payé **36,22 €** pour la collecte et le traitement des déchets qu'il a apporté en déchèterie. 14 % de TGAP, soit 5 € pour le traitement du tout-venant



Florian a payé **20 €** pour le traitement de ses ordures ménagères. 40% de TGAP, soit 8 €

## Grâce au tri de Florian et de chaque habitant du SEROC



il a été déduit

**- 7,46 € =**

de la facture de Florian.

**- 1,25 €** tri des emballages en verre  
**- 6,13 €** tri du papier des emballages  
**- 8 cts** tri des textiles

**COÛT POUR L'HABITANT : 48,76 € \***

\* Hors coût de collecte - Chiffres basés sur le tonnage 2021

## Liste des marchés en cours

SERVICE	OBJET DE LA PRESTATION	DURÉE MAXI	TITULAIRE	MONTANT HT 2020	MONTANT HT 2021	DATE DE FIN DU MARCHÉ
	Ancien marché - Assurances	4 ans	SMACL (79)	6 885 €	234 €	31/12/2021
	Maintenance et hébergement site internet	5 ans	MEDIPILOTE (14)	825 €	1 150 €	31/12/2023
	Mission d'aide, conseil et assistance pour les marchés d'assurances	N/A	ARIMA CONSULTATION (75)		4 000 €	20/03/2021
<b>ADMINISTRATIF</b>	Assurance dommages aux biens et risques annexes et protection fonctionnelle	5 ans	SMACL (79)		21 543 €	31/12/2025
	Assurance protection juridique collective	5 ans	PILLUDT (62)		500 €	31/12/2025
	Entretien des locaux du siège	5 ans	DECA PROPRIETE (61)		3 512 €	26/07/2026
	Ancien marché - Assurances	4 ans	SOFCAP GROUPE SOFAXIS (18)	68 392 €	14 464 €	31/12/2021
<b>PRÉVENTION</b>	Etude du tri à la source des déchets alimentaires des ménages et professionnels	N/A	BIOMASSE (14) ELICHAÏ (71)		33 612 €	N/A
	Traitement et valorisation des tonnes	19,5 ans	BIO BESSIN ENERGIE (14)	74 987 €	80 064 €	30/04/2026
<b>COMPOSTAGE INDUSTRIEL</b>	Traitement et valorisation des branchages	19,5 ans	BIO BESSIN ENERGIE (14)	234 464 €	301 440 €	30/04/2026
	Broyage et criblage des déchets verts de la plateforme de Vire	4 ans	ECOSYS (44)	22 509 €	12 525 €	31/10/2021
	Transport, valorisation et élimination du tout-venant des déchèteries du Nord	5 ans	SUEZ RV NORMANDIE (14)	282 619 €	323 993 €	31/12/2022
<b>DÉCHÈTERIES</b>	Transport, valorisation et élimination des gravats des déchèteries du Nord	5 ans	SACAB (14)	14 695 €	19 101 €	31/12/2022
	Enlèvement et traitement des DMS et ammate	5 ans	CHIMREC (83)	147 937 €	159 800 €	31/12/2022
	Traitement et valorisation du bois	19,5 ans	BIO BESSIN ENERGIE (14)	156 417 €	228 999 €	30/04/2026
	Traitement des ordures ménagères secteur Nord	5 ans	SUEZ RV NORMANDIE (14)	1 143 591 €	1 407 587 €	31/12/2022
	Traitement des ordures ménagères secteur Centre	5 ans	LES CHAMPS JOUHAULT (50)	191 949 €	227 599 €	31/12/2022
<b>DÉCHÈTS ULTIMES</b>	Traitement des déchets de l'unité de transfert de Maisoncelles Peuley	4 ans	EMERAUDE (23) ECOBA (69)	309 070 €	365 419 €	31/12/2022
	Fourniture de composteurs et bio-scéaux	5 ans	MAUFFREY SEINE (76)	69 379 €	58 379 €	31/12/2021
	Transfert des déchets de l'unité de transfert de Maisoncelles Peuley	5 ans	MAUFFREY SEINE (76)		58 379 €	31/12/2021
	Ancien marché - Location et entretien des vêtements de travail	5 ans	EURO BLANC (14)	15 380 €	9 934 €	16/07/2021
	Location et entretien des vêtements de travail	5 ans	ANETT (14)		12 729 €	30/09/2024
	Transfert déchets des unités de transferts	5 ans	MAUFFREY SEINE (76)	468 614 €	508 518 €	31/12/2023
<b>SERVICES MULTIPLES</b>	Fourniture, pose et dépannage des pneumatiques	4 ans	LAGUERRE (14)	3 118 €	2 639 €	22/04/2024
	Groupement de commande d'électricité	4 ans	TOTAL ENERGIES (75)	29 714 €	54 233 €	31/12/2022
	Responsabilité civile générale	5 ans	SMACL (79)		11 409 €	31/12/2025
	Assurance flottes véhicules et du transport	5 ans	SMACL (79)		20 925 €	31/12/2025
	Assurance des risques statutaires	5 ans	SOFCAP GRP SOFAXIS (18)		51 449 €	31/12/2025
	Fourniture de tickets restaurants	4 ans	BINPLI (75) NATIXIS (31)		64 435 €	31/12/2024
<b>TRANSPORT (IRÉGIE)</b>	Location d'un camion longue durée	5 ans	VIA LOCATION (92)	31 487 €	13 348 €	31/05/2021
	Location longue durée deux camions avec bras hydrauliques	5 ans	VIA LOCATION (92)	58 926 €	59 842 €	31/12/2023
	Location longue durée de trois camions	5 ans	VIA LOCATION (92)	51 470 €	55 392 €	30/06/2025
	Location longue durée de deux camions	5 ans	LOCAMAX (14)		14 880 €	13/06/2026
	Transfert transport sélectif secteur Sud	5 ans	EDE (14)	136 238 €	154 277 €	31/12/2021
<b>TRI SÉLECTIF</b>	Collecte et vidage des colonnes AV papiers	5 ans	SPHERE (50)	16 976 €	21 852 €	31/12/2021
	Tri des déchets issus de la collecte sélective - secteur Sud	5 ans	SPHERE (50)	269 006 €	359 082 €	31/12/2021
	Tri des déchets issus de la collecte sélective - secteur Nord	5 ans	PAPEREC (60)	446 520 €	958 407 €	30/06/2025
	Tri des déchets issus de la collecte sélective - secteur Centre	5 ans	SPHERE (50)	128 650 €	229 568 €	30/06/2025



**Retrouvez d'avantage  
d'informations sur  
[www.seroc14.fr](http://www.seroc14.fr)**

02.31.51.69.60  
1 rue Marcel Fauvel – ZAC de Bellefontaine  
14400 BAYEUX





